

# LE BULLETIN

LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE

**FFDJF : MILITANTS DE LA MÉMOIRE**

**ÉDITORIAL**

NUMÉRO 137 • MARS 2018



137



## AU SOMMAIRE

DE CE NUMÉRO



**PAGES 2 à 7**

**HOMMAGE**

À notre ami, notre frère,  
Jacques Toros

**PAGES 12 & 13**

**INAUGURATION**

Un C.D.I. Simone Veil au Lycée  
Albert Calmette à Nice

**PAGES 18 à 28**

**POUR L'HISTOIRE**

Les combats pour la Mémoire  
de Beate et Serge Klarsfeld

**PAGES 30 à 34**

**INTERNATIONAL**

La Suisse face au Génocide

**PAGES 46 & 47**

**ANTISÉMITISME**

Un regrettable projet de loi en  
Pologne...

**PAGES 49 à 56**

**CLAIMS CONFERENCE**

Annonce pour les Juifs d'Algérie

**PAGES 57 à 63**

**GROS PLAN**

Spécial Albanie : la communauté  
juive avant et durant la Seconde  
Guerre Mondiale

**FFDJF**

Fils et Filles des Déportés Juifs de France

32 rue La Boétie 75008 Paris

Association régie par la Loi de 1901

LE LIEN : ISSN 1162 - 826X

Depuis que notre association existe (1979), ceux d'entre vous qui nous ont ralliés dès le début connaissent le nom et le visage de Jacques Toros qui militait déjà à nos côtés avant qu'Annette Zaidman, Henri Golub, Simon Guerchon et moi ne rassemblions ceux qui, pendant leur enfance, leur adolescence ou leur jeunesse avaient traversé la Shoah. De chacun de ces destins, de tous ces destins réunis, nous avons forgé une arme efficace pour défendre notre mémoire fidèle, notre volonté de justice, notre recherche de la vérité historique et nos intérêts moraux et matériels. Je ne citerai pas les noms des valeureux militants qui ont constitué ce noyau de notre groupe et qui ont disparu au fil des années. Nous ne restons que quelques uns de ceux qui ont pris l'initiative et se sont engagés corps et âme dès 1971 ; pour ne citer qu'Alex Halaunbrenner, notre vaillant porte-drapeau. Nous n'avons jamais lancé de campagne d'adhésion: Vous qui êtes venus vous joindre à nous, vous l'avez fait volontairement pour nous soutenir de loin, le plus grand nombre, ou pour vous impliquer personnellement dans nos campagnes mouvementées.

Vous qui suivez notre action grâce aux médias et à la régularité de notre bulletin, vous savez bien tout ce que nous avons obtenu. La couverture du livre de nos "Mémoires" et l'Affiche de l'Exposition du Mémorial de la Shoah préfèrent nous montrer toujours jeunes plutôt qu'âgés et un peu fatigués. A la lecture de ce bulletin et de ce que nous avons accompli ces dernières semaines, vous constaterez que nous restons toujours actifs et performants grâce à Arno, Conseiller d'Etat, qui veille sur nous, nous conseille et nous aide quotidiennement depuis son adolescence.

> *Beate et Serge Klarsfeld*

Jacques Toros était un militant exemplaire de notre association: il ne venait pas seulement aux cérémonies de commémoration et aux manifestations de la Bastille à la République ou bien devant l'ambassade d'Israël. Il payait de sa personne et participait à toutes les manifestations où nous nous heurtions à un environnement humain hostile, à des policiers consciencieux et brutaux et à des militants animés par la haine anti-juive. Jacques a souvent milité contre Le Pen, père et fille. Il était avec nous en Allemagne, en Autriche, en Pologne, en Israël. Combien de fois à Berlin avec Beate pour commémorer l'autodafé de mai 1933 ou au Bundestag quand Beate était l'une des deux candidats à la Présidence de l'Allemagne en 2012. Jacques était aussi avec moi à Berlin-Est en 1980 avec le taxi qu'il conduisait, sur ce parcours si long, pour récupérer les ouvrages sur le sort des Juifs en Belgique qu'il est allé ensuite transporter à Bruxelles avant le procès à Kiel d'Ernst Ehlers, chef de la police nazie en Belgique et dans le Nord de la France. C'était alors un voyage dangereux et illégal. Jacques était à Vienne en 1988 contre Waldheim avec son alter-ego, Benjamin Asenhejm, avec Beate, Arno, Annette Zaidman, Larissa Cain, avec aussi Josette Zarka et Willy Gruska disparus depuis.. Arrêtés, comme le furent aussi 13 ans plus tard en manifestant à Vienne contre Haider, toujours avec Benjamin. Jacques était aussi au procès de Cologne en 1980. Il en est même revenu avec, sur le toit de son taxi, les panneaux de notre exposition. Jacques était à Kiel avec moi au procès de Asche en 1981. Jacques se battait avec les Shupos au camp de Bergen-Belsen lors de la visite de Reagan au cimetière des waffen-SS à Bitburg. Il faisait partie de ce petit groupe de Fils et Filles avec Beate, Benjamin, Annette parti militer à Marseille contre Le Pen. Il était à plusieurs reprises avec nous à Kaunas en Lituanie pour y faire le premier pèlerinage pour les déportés du convoi 73 du 15 mai 1944 et il retrouva la signature de son frère sur le mur de la cellule des "Français". Il revint à Kaunas avec Claude Bochorberg et moi pour y installer au Fort IX les bas reliefs en bronze d'Arbit Blatas dont une réplique est présente sur le parvis du Mémorial de la Shoah à Paris et aussi pour l'inauguration de ce mémorial en présence du Président de l'Etat de Lituanie. Jacques était à Rostock en 1991 quand les Roms y étaient assassinés. Nous étions une cinquantaine venus en cars et de nouveau Jacques eut à se battre avec les policiers allemands. Il était avec le grand groupe des FFDJF à Washington et à l'inauguration du Musée de la Shoah à New York à Battery Park. Avec Régine Lippe il a allumé la flamme du souvenir à Roglit en Israël le jour, le 18 juin 1981, où nous nous avons inauguré notre Mémorial de la Déportation des Juifs de France, 24 ans avant celui du Mémorial de la Shoah. Jacques était dans le Train de la Mémoire en 1992 pour le cinquantième anniversaire de la Déportation. Il a marché à Auschwitz contre le Carmel. Jacques était présent à tant d'audiences du procès Barbie à Lyon, Touvier à Versailles, Papon à Bordeaux dans la chaleur ou dans le froid. Jacques était dans tant de manifestations pour les Juifs d'URSS, contre Arafat et devant l'ambassade d'Israël. Combien de fois avons-nous pris le train avec Jacques pour Bonn et le procès Von Korff. Avec Claude Bochorberg et moi, il était le seul de nos militants à avoir bravé la tempête pour parvenir à l'île de Ré où nous avons emmené un commando de l'UEJF le 11 novembre 1992 pour nous opposer à la gerbe de Mitterrand en hommage à Pétain et le lendemain c'est Jacques qui, au Vel d'Hiv, arborait notre magnifique gerbe représentant la Francisque, avec cette banderole "A Philippe Pétain, avec ma reconnaissance, François Mitterrand". Jacques était bon vivant, brillant causeur, doté d'une mémoire infailible, d'une forte personnalité, d'un grand cœur, un athlète qui fut un cycliste émérite dans sa jeunesse et qui aimait à évoquer avec moi nos héros Coppi et Bartali. C'est Jacques qui prit l'initiative et parvint à faire poser en 1997 la première plaque jamais posée en hommage à Young Perez, ce champion du monde de boxe dont la France ne voulait pas entendre parler depuis qu'elle accepta de le voir déporter à Auschwitz. Young avait combattu à Berlin la veille de la Nuit de Cristal une étoile de David bien en vue sur son short de boxeur. Le courage de Young Perez était celui de Jacques qui ignorait la peur ou qui était toujours plus fort qu'elle. C'est Jacques qui força le barrage de gendarmes qui voulaient nous empêcher de nous approcher de la Maison d'Izieu alors propriété privée? C'est Jacques aussi qui pénétra le premier de nous tous dans l'immeuble de Bousquet en 1990 quand il fallait mobiliser l'opinion publique.

Adieu Jacques, nous penserons bien souvent à toi et tu nous aideras encore à poursuivre notre mission.

> *Serge Klarsfeld*

L'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » (FFDJF),  
Beate et Serge Klarsfeld,

ont la profonde tristesse de faire part  
du décès de leur ami et militant exemplaire  
de la mémoire de la Shoah.

**Jacques TOROS,**

survenu le 6 février 2018,  
dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi  
9 février, au cimetière parisien de Pantin.

DISPARITION

# Jacques Toros, notre frère valeureux des FFDJF s'en est allé

Notre ami, Jacques Toros, valeureux Militant aux côtés de Serge, Beate et Arno Klarsfeld, s'est éteint le 6 février, laissant la famille des FFDJF dans une profonde affliction.

Lors de son inhumation conduite par le Rabbin Daniel Farhi à Pantin le 9 février, en présence des siens, de Beate Klarsfeld, des portedrapeaux Alex Halaunbrenner et Maurice Zynszajn, un émouvant hommage lui fut rendu par Benjamin Azenhejm, suivi par Serge Klarsfeld qui évoqua l'épopée de ce militant historique, imprégné de culture Juéo-Espagnole, ainsi que le rappela le rabbin Daniel Farhi.

Jacques Toros, « Jacquot », « El Toro », ainsi que je l'appelais affectueusement était né le 26 mai 1930 à Rio de Janeiro. Il était le fils de Robert Toros, et de Calo Eskenazi, tous deux originaires d'Istanbul. La famille forte de 10 enfants, vivait heureuse avenue Parmentier, jusqu'à ce que survienne la guerre. Quatre enfants furent engloutis durant la Shoah, dont son frère aîné, Sabetai, qui fut déporté le 15 mai 1944, avec 878 hommes, par le convoi 73, dans les Pays Baltes. Comment oublier notre émotion, sur les traces de ce convoi en 1993 avec Serge et Beate, lorsque Jacquot découvrit le nom de son frère sur le mur de la cellule du Fort 9 à Kaunas, en Lituanie, Haut Lieu du Martyrologe, en même temps que l'inscription : « Nous sommes 900 Français » ? Cette image nous habitera à jamais. La perte de ses frères et de sa sœur aura laissé chez Jacquot une inguérissable blessure. Seul son combat avec les Klarsfeld lui procura de l'apaisement, ainsi qu'il le confiait :



Jacques Toros, durant le tournage du film: "La Mémoire réconciliée" réalisé en 2016 en Allemagne.

« Il me reste une photo de ma mère, et ses 5 enfants disparus, qui figurent dans « le Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, que l'on ne remerciera jamais assez pour son œuvre de mémoire et de dévouement pour restituer la dignité des victimes. »

Jacquot, ce colosse souriant était un battant, dont on ne saurait rendre compte de toutes les actions en binôme avec son alter ego, Benjamin, et bien sûr, avec les Klarsfeld. Sa vie, en dehors de son métier de chauffeur de taxi, le conduisit aussi bien en Allema-

gne, en Autriche, en Pologne, qu'en Israël, et partout en France pour lutter contre l'oubli, et contre l'impunité des nazis et des collabos. Une vie pleine et belle, sous le signe de la témérité et de la dignité. Cet hidalgo Juif, ce maillon ténu de notre famille des « Fils et Filles » laissera un vide incoercible. Il reste nos souvenirs de lutte, et son témoignage poignant dans mes films : « La confrontation » et « la mémoire réconciliée » réalisés avec Serge Klarsfeld. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

## En mémoire des enfants juifs déportés du 10e



Les officiels devant la plaque en Mémoire des enfants au 117 rue du Fg du Temple.

A l'occasion de l'anniversaire de l'ouverture du camp d'Auschwitz, le 27 janvier 1945, sous l'égide de l'AMEJD du 10ième présidée par Réديث Estenne, les plaques portant les noms de enfants Juifs

déportés du 10ième ont été fleuries, avec lecture de chaque nom d'enfant, et évocation mémorielle devant l'immeuble de l'OSE, 117 rue du Fg du Temple, en présence du président de l'OSE, JF Guthmann et de la direc-

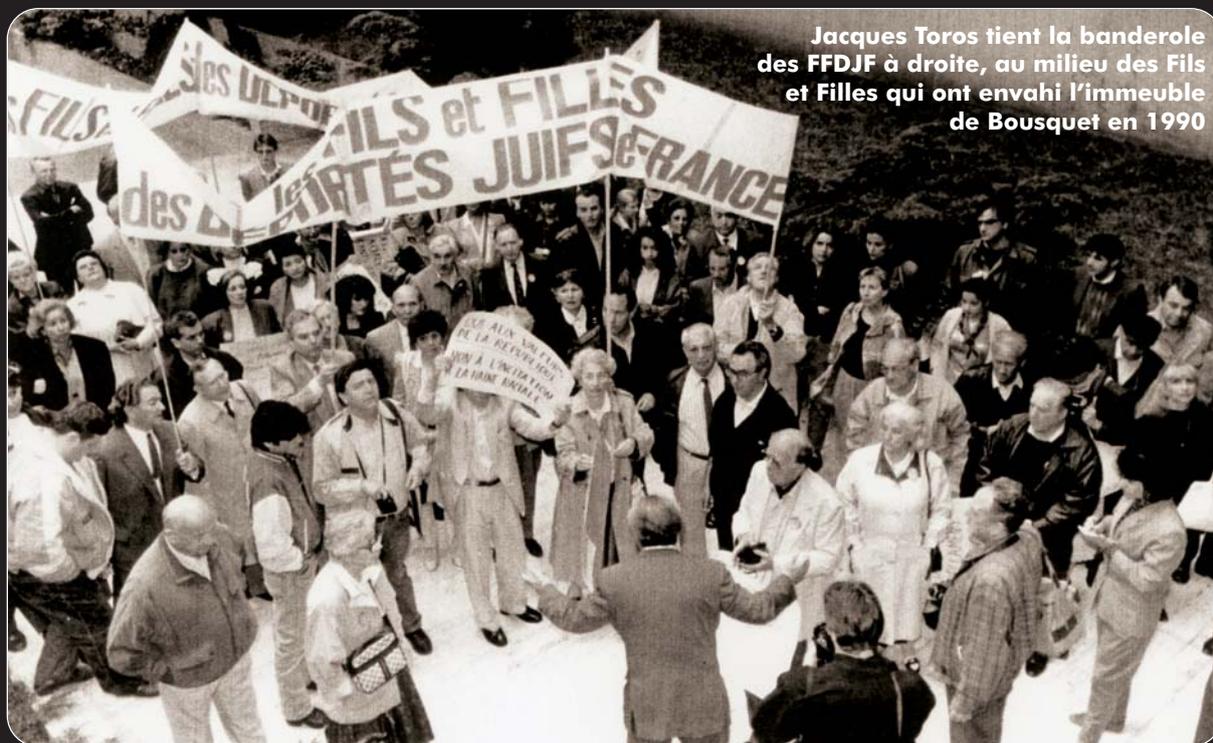
trice, Patricia Sitruk. Quant aux autres cérémonies, elles se sont déroulées au 5/7 rue Corbeau (immeuble pour lequel Annette Zaidman SG des FFDJF qui y habitait durant la guerre, effectue un travail de recherche en faveur de chaque petite victime et de leurs parents), puis au 9 rue Guy Patin, et enfin au jardin Villemin, face à la stèle des tout petits, en présence de Alexandra Cordebard, Maire du 10ième, Elise Fajgeles députée, ainsi que André Panczer, président du COMEJD et des membres de l'AMEJD. Au nom des FFDJF, on notera que Jacques Toros (ZAL) et Benjamin Azenhejm ont tous deux durant des décennies procédés à des dépôts de fleurs au pied de la plupart de ces plaques dans Paris. ●

C.B.

**EN MÉMOIRE DE NOTRE CHER FRÈRE ET AMI, JACQUES TOROS :**



Jacques Toros et Michel Polinowski  
au Vel d'Hiv en 1985



Jacques Toros tient la banderole  
des FFDJF à droite, au milieu des Fils  
et Filles qui ont envahi l'immeuble  
de Bousquet en 1990



À Marseille en 1989 contre Le Pen

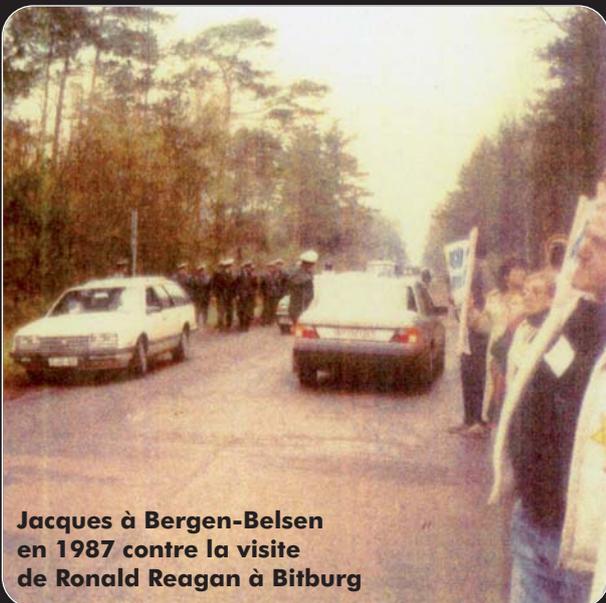
**SON ACTION, SON COURAGE, SA DÉTERMINATION...**



Jacques à Vienne en 1988 contre Waldheim



Jacques à Vienne en 2001 contre Haider



Jacques à Bergen-Belsen en 1987 contre la visite de Ronald Reagan à Bitburg



**EN MÉMOIRE DE NOTRE CHER FRÈRE ET AMI, JACQUES TOROS :**



**18 juin 1981 à Roglit en Israël : Jacques Toros et Régine Lippe, le sépharade et l'ashkénaze  
allumant la flamme du souvenir à l'inauguration du monument  
« le Mémorial de la Déportation des Juifs de France »  
édifié par les FFDJF**



**En 2016, à Koselitz en Saxe pour le souvenir des adolescents juifs assassinés**

**SON ACTION, SON COURAGE, SA DÉTERMINATION...**



Notre ultime photo de Jacques



Au début des années 1980, rue des Rosiers à Paris avec Nicole Blum et Benjamin son meilleur copain



Jacques et Beate

## En mémoire des déportés du convoi 42 parti le 6 novembre 1942

Le 6 novembre, s'est déroulée au Mémorial une cérémonie en mémoire des déportés qui quittèrent la gare du Bourget-Drancy en direction d'Auschwitz, emportant dans ses wagons 578 hommes, 504 femmes ainsi que 221 enfants de moins de 18 ans et 113 de moins de 12 ans. Nombre d'entre eux furent arrêtées à leur domicile dans la région parisienne. D'autres furent arrêtées en province au cours de rafles organisées à la mi-octobre. A l'arrivée à Auschwitz le 8 novembre, 145 hommes furent sélectionnés pour

le travail de même que 82 femmes. Ce nombre de sélectionnés indique comme pour le convoi précédent qu'il n'y eut pas de sélection à Kosel. En 1945, on dénombra 4 survivants. Après l'introduction historique de Serge Klarsfeld, en présence de Milo Adoner, vice-président de l'UDA, Gabrielle Rochman, directrice adjointe de la FMS, les proches et les descendants des victimes procédèrent à la Lecture des Noms, suivie par la prière du Kaddish conduite par le Rabbin Daniel Farhi. ●



Le rabbin Daniel Farhi conduisant la prière du Kaddish.

PAR CLAUDE BOCHURBERG



Michèle Ertman, militante des FFDJF lors de la lecture des noms.

Le 9 novembre, s'est tenue au Mémorial, une cérémonie en mémoire des déportés partis de la gare du Bourget-Drancy pour Auschwitz, le

## En mémoire des déportés du convoi 44 parti le 9 novembre 1942

9 novembre 1942, par le convoi 44, emportant plus de 1000 personnes, constituées en majorité de judéo-espagnols (750 à 800) de nationalité grecque avec leurs enfants, qui avaient été arrêtés le 5 novembre. Selon Serge Klarsfeld, ce convoi aurait dû être le dernier des 3 convois de novembre, mais un 4e convoi, en l'occurrence le 11 novembre, était devenu nécessaire aux yeux des nazis, en raison du grand nombre d'arrestations de ces judéo-espagnols. 1060 furent en effet arrêtés le 5 novembre. Ce convoi 44 était constitué de 384 hommes, 560 femmes et 56 indé-

terminés, dont au moins 150 enfants de 17 ans. Soit au total, 1003 déportés, alors que le témoignage de Jacques Lévy, repris par Serge Klarsfeld indiquait un chiffre plus élevé. A l'arrivée à Auschwitz, 100 femmes furent sélectionnées pour le travail. Quant aux hommes, ils furent 150 à être sélectionnés à Kosel. Environ 750 personnes furent gazées à l'arrivée. En 1945, on dénombra 16 survivants. Rien que des hommes. Après l'évocation historique du président des FFDJF, et la lecture des Noms, la prière du Kaddish fut conduite par le Rabbin Daniel Farhi. ● C.B.

## En mémoire des déportés du convoi 45 parti le 11 novembre 1942

Le 11 novembre au Mémorial, le jour de la célébration de l'Armistice de la Grande Guerre, s'est déroulée la cérémonie en mémoire des 745 Juifs du convoi 45, qui quittèrent la gare du Bourget-Drancy le 11 novembre 1942, en direction d'Auschwitz. On note que ce convoi 45, était le dernier de l'année 1942, et que le nombre de juifs désignés pour la déportation ne correspondait pas au chiffre courant de un millier. Dans ce convoi, on dénombrait 350 hommes, 391 femmes, 4 indéterminés, 15 personnes âgées de 80 ans, extraits de l'hospice Roth-

schild, ainsi que 106 enfants de moins de 17 ans, dont 63 de moins de 12 ans. A l'arrivée à Auschwitz, 112 hommes et 34 femmes furent autorisés à pénétrer dans le camp. Le reste du convoi fut immédiatement gazé. En 1945, on recensa 2 survivants de ce convoi.

Après le récapitulatif du départ des convois de l'année 42 effectué par Serge Klarsfeld, puis la lecture des Noms par nombre d'orphelins et leurs jeunes descendants, le Rabbin Daniel Farhi devait conduire la prière du Kaddish. ●

C.B.



Jacques Orjekh, son fils Jacques, et sa petite fille Chirel, lors de la lecture en mémoire du grand-père, de l'arrière-grand-père et 2 fois arrière-grand-père Simon Sperber."

## En mémoire des déportés du convoi 46 parti le 9 février 1943



Eva Wrejinska, guide sur le site d'Auschwitz en compagnie de sa fille en mémoire du grand-père et de l'arrière-grand-père Adolphe Rosen.

Le 9 février dans la Crypte du Mémorial, après 3 mois d'interruption, les cérémonies marquant le 75<sup>e</sup> anniversaire du départ des convois des Juifs de France ont repris par la cérémonie en mémoire des déportés du convoi 46, parti à Auschwitz de la gare de

Bourget-Drancy le 9 février 1943, selon les directives de Rothke, emportant dans ses wagons, 447 hommes, 545 femmes, ainsi que 130 enfants de moins de 18 ans. A l'arrivée, 77 hommes et 92 femmes furent admis à pénétrer dans le camp. Les autres furent immédiate-

ment gazés. En 1945, on dénombra 22 rescapés dont 7 femmes. Après le rappel historique des événements par Serge Klarsfeld, en présence de Beate, des porte-drapeaux Alex Halaunbrenner des FFDJF et Maurice Zynszajn pour Drancy, Larissa Cain, rescapée du Ghetto de Varsovie ; s'est déroulée la lecture des noms des déportés par leurs descendants, dont Eva Wrejinska, (exerçant le métier de guide sur le site d'Auschwitz), venue de Pologne avec sa fille, pour son grand-père, Adolphe Rosen, déporté par le convoi 46. Cette lecture fut suivie, par les prières en mémoire des victimes, conduites par le rabbin Daniel Fahri. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

## En mémoire des déportés du convoi 47 parti le 11 février 1943

Le 11 février au Mémorial s'est tenue la cérémonie marquant le départ du convoi 47 parti de la gare du Bourget-Drancy pour Auschwitz, constitué de 499 hommes, 477 femmes, 175 enfants de moins de 18 ans. La plupart étaient des Juifs de nationalité étrangère et des Juifs Français, surtout des enfants nés en France. Les effectifs désignés, selon le télex adressé à Eichmann, provenaient de Romainville, de Compiègne, de Drancy, de l'hôpital, de l'hospice, et de l'orphelinat, ainsi que des partants choisis à la toute dernière heure. 3 tentatives d'évasion échouèrent. A l'arrivée, 143 hommes et 53 femmes furent admis dans le camp. Le reste du convoi fut immédiatement gazé. Dans ce convoi, se trouvait la lycéenne Louise Jacobson, dont Serge Klarsfeld publia en 1989 les lettres plei-



Fanny Hochbaum, militante des FFDJF, venue d'Israël pour la lecture des noms.

nes de vie, qui ont été adaptées au Théâtre. En 1945, il y eut d'après Serge Klarsfeld, Alexandre Doulut et Sandrine Labeau, 17 rescapés, dont une femme. Après l'introduction puisée à la source du « Calendrier de la Persécution des

Juifs de France, 1940-1944 » de Serge Klarsfeld, par Olivier Lalieu, historien du Mémorial, les descendants procédèrent la lecture des Noms des déportés, suivie des prières conduites par le Rabbin Daniel Farhi. ●

## En mémoire des déportés du convoi 48 parti le 13 février 1943



Mathias Orjehk conduisant le Kaddish avec Serge Klarsfeld des côtés.

Le 13 février au Mémorial de la Shoah, s'est tenue la cérémonie en mémoire des déportés, partis de la gare du Bourget-Drancy, le 13 février 1943, pour Auschwitz, avec dans ses

wagons 466 hommes, 519 femmes, 150 enfants de moins de 18 ans, 300 de moins de 21 ans, et 15 indéterminés. Les déportés qui résidaient dans la région parisienne, étaient tous de natio-

nalité Française. 8 tentatives d'évasion furent couronnées de succès. A l'arrivée le 15 février sur la « judenrampe » à Auschwitz, 144 hommes et 167 femmes furent admis à entrer dans le camp. Le reste des déportés fut immédiatement gazé. En 1945, on dénombrait 24 survivants, 16 hommes, et 8 femmes, selon les estimations récentes des historiens Alexandre Doulut, Sandrine Labeau et Serge Klarsfeld. Après l'introduction historique du président des FFDJF, en présence de Beate Klarsfeld, Alex Halaunbrenner, porte drapeau des FFDJF et Maurice Zynszajn au nom de Drancy, les volontaires se relayèrent pour participer à la lecture des Noms des déportés, avant que n'intervienne Mathias Orjehk, pour conduire le Kaddish. ● C.B.

## COMMÉMORATIONS

**Commémoration de la déportation des Juifs de France** par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1000 déportés du **convoi n° 46** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

**Vendredi 9 février 2018, 12 heures.**

Lecture des noms des déportés du convoi n° 46.

Mémorial de la Shoah,  
17, rue Geoffroy-l'Asnier,  
75004 Paris.

Renseignements :  
Tél. : 01 53 01 17 18.  
Email : lieux@memorialdelashoah.org

**Commémoration de la déportation des Juifs de France** par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 998 déportés du **convoi n° 47** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

**Dimanche 11 février 2018, 12 heures.**

Lecture des noms des déportés du convoi n° 47.

Mémorial de la Shoah,  
17, rue Geoffroy-l'Asnier,  
75004 Paris.

Renseignements :  
Tél. : 01 53 01 17 18.  
Email : lieux@memorialdelashoah.org

**Commémoration de la déportation des Juifs de France** par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et le Mémorial de la Shoah, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Cérémonie à la mémoire des 1000 déportés du **convoi n° 48** partis, il y a 75 ans, du camp de Drancy pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

**Mardi 13 février 2018, 12 heures.**

Lecture des noms des déportés du convoi n° 48.

Mémorial de la Shoah,  
17, rue Geoffroy-l'Asnier,  
75004 Paris.

Renseignements :  
Tél. : 01 53 01 17 18.  
Email : lieux@memorialdelashoah.org

### Conférences/prises de parole de Beate et Serge Klarsfeld

- 6 décembre : inauguration de l'Exposition du Mémorial Beate et Serge Klarsfeld
- 9 décembre : table-ronde sur le Burundi - B.K.
- 17 décembre : cérémonie et table-ronde sur les Fusillés juifs - Mémorial - S.K.
- 10 janvier : bilan de la collecte des noms des Juifs de Hongrie - Institut historique allemand -S.K.
- 14 janvier : Berlin / cérémonie en hommage à Rosa Luxemburg - B.K.  
Assemblée du CRIF - S.K.
- 18 janvier : Soirée cinéma sur les Klarsfeld au Mémorial - B.K. - S.K.
- 25 janvier : Table-ronde UNESCO. Journée internationale de la Shoah - B.K. - S.K.
- 26 janvier : Visite directrice générale UNESCO au Mémorial - B.K. - S.K.
- 29 janvier : Exposition sur les Enfants déportés du XI° - Mairie du XI° - B.K. - S.K.
- 1 février : Cérémonie de remise des archives de Nuremberg à la CIJ à la Haye - B.K. - S.K.
- 4 février : Colloque sur la Suisse au Mémorial - S.K.
- 7 février : Visite des donateurs du Mémorial à l'Exposition - S.K. - B.K.
- 9 février : Convoi 46 - S.K.
- 11 février : Cérémonie de la rue St. Cathérine à Lyon - S.K. - B.K.
- 13 février : Convoi 48 - S.K.
- 15 février : Soirée Procès de Cologne au Mémorial à l'Exposition - B.K. - S.K.
- 2 mars : Convoi 49 - S.K.
- 4 mars : Convoi 50 - S.K.
- 5 mars : Visite des donateurs du Mémorial à l'Exposition - B.K. - S.K.
- 6 mars : Convoi 51 - S.K.
- 6 mars : Association des Etudiants Juifs à la Sorbonne - B.K. - S.K.
- 7 mars : Dîner du CRIF
- 8 mars : Etudiants de Sciences-Po - S.K.
- 15 mars : Lycée Massy-Palaiseau - S.K.
- 20 mars : Synagogue Temple Emanuel à New York - B.K. - S.K.

sans compter dans cette période plus d'une trentaine d'interviews TV - Radio et Presse écrite, les multiples bureaux, CA et commissions des organisations (FMS, Mémorial ...) et les examens médicaux presque aussi nombreux

LE PROGRÈS LUNDI 12 FÉVRIER 2018

## LYON COMMÉMORATION

## La rafle de la rue Sainte-Catherine, c'était il y a 75 ans



■ **Dimanche matin, s'est déroulée la commémoration de la rafle, en présence notamment de Serge Klarsfeld (à droite).**

Photo Muriel FLORIN

Le 9 février 1943 sur ordre de la Gestapo, une rafle au siège de l'Union générale des israélites de France (Ugif) entraînait la déportation de 80 personnes. Ici, au 12, rue Sainte-Catherine une cérémonie s'est déroulée, dimanche matin, en leur mémoire.

### Une centaine de personnes réunies

Après le Chant des marais, les lycéens d'Ampère ont égrené la liste des victimes de la souricière, tendue par Klaus Barbie. Devant une centaine de personnes, dont les représentants des autorités civiles et militaires et de nombreuses personnalités plusieurs discours ont ensuite retracé la rafle, mais aussi surtout exhorté à se souvenir du passé afin de défendre, au présent et pour l'avenir, les valeurs de la République. La première prise de parole, de Nathalie Perrin Gilbert, a ainsi été nourrie d'un extrait d'un texte de Niki Giannari consacré au sort des migrants. À la suite de la maire du 1<sup>er</sup> arrondissement, Nicole Bornstein

a, pour sa part, dénoncé la récente inscription au registre des commémorations (retirée face au tollé) de la naissance de Charles Maurras. « Un danseur du ventre du régime de Vichy », s'est indignée la présidente du Crif Auvergne-Rhône-Alpes (Conseil représentatif des institutions juives de France).

Serge Klarsfeld a lui aussi rappelé que « la France n'est pas immunisée contre une judéophobie meurtrière ». Le président des Fils et Filles des déportés juifs de France, a ensuite remercié les présents de participer à « une cérémonie qui ne concerne pas seulement le passé, mais aussi le présent et probablement l'avenir ». Même alarme de Georges Képénékian, qui souligne que « la haine peut devenir un ciment commode pour les nations en crise ».

Dans une ambiance grave et recueillie, la cérémonie s'est achevée par la prière du Kaddish entamée par le rabbin Alexandre Gurewitz.

**Muriel Florin**

Le 12 octobre la municipalité de Château-du-Loir a commémoré le 75<sup>e</sup> anniversaire de la rafle de huit adultes et six enfants dans la commune. Le sous-préfet de la Flèche, Jean-Michel Delvert a pris la parole ainsi que Alain Trouslard, maire délégué et Henri Joinovici, survivant de la rafle, confié à Louise et Edouard Cartier qu'Henri a fait nommer "Justes parmi les Nations" en 1990.



Le 26 janvier à 9:00h au Square Viviani attendant à l'Eglise St.-Julien-le-Pauvre, a eu lieu une cérémonie en souvenir des enfants juifs déportés du Ve arrondissement et à laquelle ont participé Florence Berthout, Maire de l'arrondissement et Pierre Quillardet, qui a évoqué avec l'émotion les enfants juifs, ses camarades d'école et de jeux, qui l'ont quitté en juillet 1942 pour périr à Auschwitz. Beate et Serge Klarsfeld ont assisté à la cérémonie avant de se rendre au Mémorial où Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO, les avait invités à lui faire visiter l'exposition qui leur est consacrée.



## INAUGURATION DU C.D.I. SIMONE VEIL

*Jeudi 1er février 2018, Lycée Albert Calmette à Nice*



→ 1941-1943 Simone Jacob est élève du lycée de Jeunes filles de Nice; Georgette et Serge Klarsfeld également dans de plus petites classes. Simone Jacob quittera le lycée au début de l'année 1944 avant son arrestation et celle de sa famille. Les Klarsfeld ne sont pas retournés au lycée à la rentrée 1943-1944, l'arrestation de leur père ayant eu lieu le 30 septembre 1943, à la veille de la rentrée des classes.





*Photo et textes  
de la plaque apposée  
au Lycée Albert Calmette  
de Nice*

**À Simone Veil née Jacob, lycéenne niçoise,**  
déportée à Auschwitz-Birkenau en avril 1944,  
 survivante, première Présidente du Parlement Européen.  
 Pour elle et toutes ses camarades, nous avons le devoir  
 de ne pas oublier et de renforcer notre vigilance  
 contre le racisme et l'antisémitisme.

## ***Dévoilement de la plaque en hommage à Simone VEIL***

Georgette Klarsfeld, qui était condisciple de Simone Veil au lycée de jeunes filles de Nice (aujourd'hui Albert Calmette) a représenté les Fils et Filles au cours de cette cérémonie à laquelle ont participé Jean et Pierre-François Veil, fils de Simone et Antoine Veil, Christian Estrosi, Maire de Nice, Renaud Muselier, Président de Région, Dominique Campesato, proviseur du lycée, Michèle Merowka, Présidente de l'AMJDAM et une nombreuse assistance.

# Une stèle en hommage à Odette et Moussa Abadi

Le couple, installé rue Amiral-de-Grasse, avait fondé, en 1943, le «réseau Marcel» qui sauva 527 enfants juifs de la déportation et de la mort. Une action courageuse et admirable...

Il a dans le regard, la force de la motivation. Elle a un visage lumineux, rayonnant de bonté. À eux deux, ils ont sauvé 527 jeunes vies. Plus de cinquante enfants juifs qui ont échappé à la barbarie nazie, entre 1943 et 1945, à Nice

et dans sa région. Grâce à Moussa et Odette Abadi... Deux héros de la résistance. Ils avaient fondé le réseau Marcel. Depuis jeudi, ils ont leur stèle et leur square, à l'angle de l'avenue Thiers et de la rue Amiral-de-Grasse, rue dans laquelle ils

s'étaient installés en 1942. Cette stèle a été dévoilée dans le cadre d'un colloque au Centre universitaire méditerranéen. *Des mots, des images et des notes en pleine tourmente: cinéma, théâtre, poésie et musique sur la Côte d'Azur, entre 1939 et 1945.*

Un événement organisé, hier également, par l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés des Alpes-Maritimes.

C'est le maire, Christian Estrosi, qui a dévoilé la stèle, en présence de représentants de différents cultes,

de la communauté israélite, d'enfants des Justes qui avaient participé au réseau, du comité de quartier...

## Une chaîne humaine

Le «réseau Marcel». Superbe exemple de résistance, aidé par M<sup>sr</sup> Ré-

mond, évêque exemplaire de Nice, les pasteurs Évrard et Gagnier, des membres du clergé catholique, les familles Collato, Fort, Rous et Roques nommés depuis Justes parmi les Nations. Une association de bienfaiteurs. Au cœur de laquelle Odette Abadi, née Rosenstock, agissant sous le nom de Sylvie Delattre et les traits d'une assistante sociale, recherchait des lieux d'accueil à Nice, Cannes, Grasse... pour cacher des petits juifs. Elle le faisait avec son époux, Moussa, opérant sous couvert de sa fonction d'inspecteur général de l'enseignement confessionnel, nommé par l'évêque. Des institutions catholiques, des communautés protestantes, des paysans de l'arrière-pays, des villageois jouèrent le jeu. Un jeu facilité par les faux papiers et les fausses cartes d'alimentation que fabriquait Moussa.

«*Euvrer pour la mémoire d'Odette et Moussa*», l'Association des enfants et amis Abadi, présidée par Andrée Poch-Karsenti, l'a rappelé et fait depuis des années. La Ville de Nice aussi: «*Nous pouvons être fiers, qu'aujourd'hui, ils aient trouvé la place qui devait leur revenir*...»

CHRISTINE RINAUDO  
crinaudo@nicematin.fr



Odette et Moussa Abadi, qui ont évité la déportation et la mort à 527 enfants juifs, ont désormais leur stèle et leur square, à l'endroit où ils vécurent en 1942. (Photo Franck Fernandes)

COMMÉMORATION 29 JANVIER 2018

LA MONTAGNE

## En mémoire des victimes de l'Holocauste



RECUEILLEMENT. Richard Wertenschlag, Grand Rabbin régional ARA, a prononcé la prière pour les martyrs, hier, à Vichy.

Une cérémonie s'est déroulée à Vichy, hier, à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité.

Le public, devant la stèle face à l'Hôtel du Parc, a écouté les messages des présidents d'associations, et les témoignages d'enfants lus par deux élèves du collège Saint-Dominique. Richard Wertenschlag, Grand Rabbin régional ARA, a prononcé la prière pour les martyrs, avant la lecture du Kaddish et de la prière pour la République.

Par un message transmis par Charlotte Benoit, 1<sup>re</sup> adjointe, le maire Frédéric Aguilera a souhaité souligner l'attachement que porte la municipalité au devoir de mémoire: «pour garder vivante sur les murs de notre ville la trace de cet événement inouï», il proposera «au conseil municipal de donner à la place située avenue de Gramont (entre la rue de Paris et la rue Gambetta), le nom de Michel Crespin, le plus jeune déporté de l'Allier, jeune Vichyssois exterminé en mai 44 à Auschwitz, cinq mois à peine après sa naissance». ■

LYON HISTOIRE

# La mémoire de Denise Vernay, sœur de Simone Veil, honorée à Montluc

Selon nos informations, le Mémorial national de la prison de Montluc (Lyon 3<sup>e</sup>) installera l'an prochain dans une ex-cellule un portrait avec notice biographique en hommage à cette grande résistante, morte en 2013.

« Quiconque est charitable dans la discrétion, sera plus grand que Moïse lui-même. » Sans doute Denise Vernay, née Jacob, aurait-elle pu – sans être pratiquante – faire sien l'esprit de cette phrase tirée de la sagesse juive. Comme tous les authentiques résistants de la Seconde Guerre mondiale, elle cherchait le contraire de la gloire. Ce combat si âpre contre un ennemi implacable – le régime nazi et ses collaborateurs français – aurait-il pu être remporté sans la force d'un engagement collectif ? Le culte débridé du "héros" avait conduit l'Europe à tant d'aveuglements meurtriers...

## Active contre les nazis, de Lyon à la Haute-Savoie

Cette femme qu'il nous faut pourtant bien qualifier "d'exception", aura droit à un hommage des plus appropriés – car tout en pudeur et délicatesse – au Mémorial national de la prison de Montluc à Lyon. Selon nos informations, le conseil d'administration a voté, vendredi 1<sup>er</sup> décembre, pour que sa photographie, accompagnée d'une notice biographique, soit installée l'an prochain – au même titre, ni plus, ni moins, que d'autres personnes ainsi honorées – dans l'une des anciennes cellules de cette prison que la Gestapo (police politique des nazis) utilisait comme lieu d'internement. Près de 10 000 personnes – Juifs, résistants, otages... dont les enfants d'Izieu et Jean Moulin – y ont été détenues, avant d'être déportées, quand elles ne mourraient pas sous les coups des tortionnaires. Denise Jacob, elle aussi, y avait été incarcérée. La résistante, alors âgée de 20 ans, et membre des Mouvements unis de résistance de Jean-Pierre Lévy, avait été arrêtée par l'occupant allemand en juin 1944 entre Bourgoin-Jallieu et La Tour-du-Pin, dans l'Isère, en pleine opération de convoyage de matériel clandestin et d'argent pour aider à la reconstitution du maquis des Glières. Elle sera torturée par Klaus Barbie dans les locaux de la Gestapo, place Bellecour à Lyon. Le sadisme du nazi butera sur un mur de loyauté sans faille. Malgré le supplice de la baignoire [début de noyade, ndr], "Annie" restera totalement muette. Et taira le nom du résistant Georges Guidollet, son chef de réseau lyonnais qui sera le maître d'œuvre de la libération de la Haute-Savoie. S'il avait eu connaissance de sa judéité, Barbie aurait très probablement fait fusiller Denise Jacob. Au lieu



■ Denise Jacob, future épouse Vernay, vers l'âge de 16 ans, sans doute photographiée à Nice, où vit la famille. Elle est l'aînée de Simone, future épouse Veil et célèbre garde des Sceaux, morte le 30 juin 2017. Archives de Laurent Vernay

## La mort tragique de son amie Mila, tuée par une bombe destinée aux nazis

Jusqu'à son dernier souffle, jamais Denise Vernay n'aura oublié Mila Racine. Comment l'aurait-elle pu ? Cette jeune résistante juive, rencontrée au camp de Ravensbrück, était toujours là pour épauler les déportées les plus affaiblies. Toujours prête à prendre tous les risques pour se porter au secours de victimes innocentes, comme elle l'avait fait, auparavant, pour des centaines d'enfants juifs de France, exfiltrés vers la Suisse. À 200 mètres seulement de la frontière helvétique, un jour d'octobre 1943, Mila fut arrêtée par les Allemands qui, d'Annemasse, l'expédièrent vers la prison de Montluc. Et c'est, une fois encore – une ultime fois –, en touchant du doigt cette liberté pour laquelle elle avait tant combattu, que Mila mourra. Tragiquement. Le 30 mars 1945, elle est tuée dans un bombardement de l'aviation alliée autour du camp de Mauthausen. Elle avait 23 ans et venait d'y être transférée, avec notamment son amie Denise...

N.B.



■ Une photographie de Mila Racine au Mémorial de Yad Vashem à Jérusalem, en Israël. Denise Jacob l'avait rencontrée au camp de Ravensbrück. Photo DR

“ Je suis heureux qu'elle rejoigne son amie Mila. ”

Un fils de Denise, qui vit à Lyon

de cela, sa déportation en deux temps est ordonnée vers le camp de concentration de Ravensbrück en Allemagne. Là – on le découvrira dans un livre de la résistante Germaine Tillion – elle suppléait volontairement d'autres déportées pendant ces séances d'appel à n'en plus finir, où les corps chancelaient de douleur. En avril 1945, Denise Jacob sortira vivante du camp de Mauthausen, où elle venait d'être transférée. Mais la disparition de Mila Racine, l'une de ses amies intimes, tuée sur place par une bombe de l'aviation alliée, l'éprouvera beaucoup. Voici venu le temps de leurs émouvantes "retrouvailles". Au Mémorial de Montluc, le portrait de la solaire Denise Jacob sera accroché dans la cellule où Mila Racine dispose déjà du sien. « Je suis heureux de savoir que maman puisse ainsi rejoindre son amie. Elle avait dû aller annoncer sa mort à ses parents... », témoigne Laurent Vernay, l'un des trois enfants de Denise, qui vit près de Lyon et préfère « rester discret comme l'était notre mère ».

C'est le Souvenir français de Haute-Savoie (général Jean-Marc de Giuli) et l'association des Glières (Jacques Golliet) qui ont adressé, tout récemment, une demande officielle au Mémorial national de la prison de Montluc. Une personne, comptant parmi les proches amies de la résistante, est aussi pour beaucoup dans cette initiative, qu'a soutenue Jean Lévy, le président régional de l'association Fils et filles des déportés juifs de France. « Il est très important de rappeler, à travers l'exemple de cette femme remarquable, le rôle joué, notamment dans notre région, par la résistance juive sous l'Occupation », souligne Jean-Olivier Viout, président du Conseil d'orientation du Mémorial de Montluc, et adjoint du procureur général Pierre Truche au procès Barbie à Lyon, en 1987. Denise Vernay, née Jacob... Une ode au courage, à la liberté et au respect de la vie humaine. Par les actes, plus encore que par les mots. Même si les mots – et la culture juive le montre si bien, depuis des millénaires – sont toujours un prélude indispensable à la beauté du monde.

Enquête de Nicolas Ballet

NOTE Morte en 2013, Denise Vernay repose au cimetière du Montparnasse à Paris avec son mari Alain. Ce grand journaliste avait fondé les pages "saumon" du Figaro et publié en 1968 aux éditions du Seuil un livre pionnier sur les paradis fiscaux. Lui-même résistant, avait rencontré Denise à Londres. Le couple s'était marié en 1947 avec pour témoin Léon Blum.



Les FFDJF remercient chaleureusement nos photographes Marylou et Charles Tremil, ainsi que Sarah et Georges Wojakowski, à Lyon, Madame Claude Martin et nos amis allemands, Heide et Rolf Brand.

CLERMONT  
FERRAND

# La libération du **camp d'Auschwitz** par l'armée rouge

Comme tous les ans, le Centre Culturel Jules Isaac (CCJI) de Clermont-Ferrand a organisé le vendredi 26 janvier 2018 une manifestation commémorative à vocation pédagogique avec le soutien du Rectorat de Clermont-Ferrand et le Haut Patronage du Mémorial de la Shoah.

La France a retenu cette date du 26 janvier pour maintenir vivant le souvenir de l'extermination systématique et industrielle des Juifs d'Europe. Ce fut une façon pour le CCJI de faire perdurer la mémoire, en témoignant auprès des jeunes générations. En effet, lors de la cérémonie officielle a été présenté le rescapé du camp de concentra-



M. Henri Zajdenwerger applaudit par les gens présents au Centre Culturel Jules Isaac de Clermont-Ferrand

tion de STUTTHOF en Pologne, monsieur Henri Zajdenwerger. Ce dernier, présent également l'année dernière, a témoigné auprès des élèves du collège Blaise Pascal. Des classes accompagnées par leur professeur d'His-

toire, Mme Véronique Jam, ont pu écouter attentivement et échanger avec le rescapé du camp de concentration, et monsieur Patrick Montorcier a eu un rôle de médiateur dans la séquence de ce jour.

Henri Zajdenwerger fut arrêté une première fois à Angoulême le 8 octobre 1942 avec toute sa famille lors de la rafle de 387 juifs étrangers réfugiés en Charente. En raison de sa naturalisation française, il a pu en réchapper. Il fut arrêté une seconde fois le 7 février 1944 puis déporté au camp de Stutthof en Pologne. Il sera libéré en 1945 par les Russes.

Le président du CCJI, monsieur Sabino Moustacchis a souhaité que les élèves de la région reçoivent directement des témoignages vivants. Il a affirmé clairement : « aujourd'hui comme hier, aujourd'hui comme demain, aucune forme de racisme ou d'antisémitisme ne saurait être tolérée par la République de tous ». Une fois encore à l'occasion de cette journée, l'association culturelle israélienne a eu pour vocation de développer la mémoire, la citoyenneté ainsi que les arts et la culture. ●

DE NOTRE CORRESPONDANTE  
MARTINE BENOLIEL

**Notre cher ami Henri Zajdenwerger, seul rescapé vivant du convoi 73 ne cesse de s'engager malgré son âge et sa fatigue il était présent et actif le 26 janvier à Clermont-Ferrand.**

## Hommage aux Fusillés du Mont Valérien au Mémorial



De droite à gauche, Gutela Zauberman, votre serviteur, Serge Klarsfeld et Antoine Grande

Il y a 76 ans, le 15 décembre 1941, eut lieu la première exécution massive au Mont Valérien de 70 résistants-opposants-otages, sur ordre de Stülpnagel, à la suite d'attentats, et de l'entrée en guerre du Reich contre les USA, après l'attaque de Pearl Harbour par les Japonais alliés de l'Allemagne. En même temps que cette exécution, deux autres mesures frappèrent les Juifs de France, avec imposition d'une amende de un milliard de francs, et envoi dans les camps nazis d'un grand nombre d'internés désignés de « judéo-bolchéviques. » trois jours auparavant, soit le 12 décembre 1941, on ne saurait oublier également que 743 hommes, considérés comme « notables Juifs », furent arrêtés, puis internés à Com-

piègne, avant d'être déportés.

En hommage aux Fusillés du Mont Valérien, s'est déroulée à 14 heures 30, au Mémorial de la Shoah, sous l'égide de l'ONACVG et des FFDJF, une table ronde, animée par votre serviteur, consacrée à ces événements, et au projet d'aménagement des lieux et notamment de la chapelle, (souvent dernière halte des hommes, avant de tomber sous les balles Allemandes), avec la participation de Jacqueline Gudela Zauberman, fille de l'un de ces fusillés, Serge Klarsfeld, et Antoine Grande, directeur des Hauts-Lieux de Mémoire de l'Ile-de-France. Lors de cette table ronde, Serge Klarsfeld, auquel on doit d'avoir rétabli la vérité des faits à travers des ouvrages de référence consacrés à ces fusillades, dont : « le Livre des otages », « 1941,

prélude à la Solution Finale », et « les 1007 fusillés du Mont Valérien, parmi lesquels 174 Juifs » co-écrit avec Léon Tsévery, rappela les circonstances précises, entourant les exécutions de ces hommes, choisis pour mourir parce que Juifs et sympathisants communistes ; avant que n'intervienne de façon poignante, Kutela Zauberman, en mémoire de son père, Mayer Zauberman, âgé de 40 ans, père de 5 enfants, naturalisé Français en 1932, interné au camp de Drancy, le 20 août 1941, fusillé le 15 décembre 1941. A sa suite, Antoine Grande fit part des directives du Ministère de la Défense, quant à ce que fut la mise en valeur résistante du Mont Valérien, ainsi que des projets futurs du site. Après ces interventions, s'est tenue dans la Crypte, la cérémonie marquant le 76e anniversaire des Fusillés, dirigée par Olivier Laliou, avec rappel historique de Serge Klarsfeld, dépôts de gerbes, suivie de la lecture de leurs noms, et Kaddish conduit par Maurice Zynszajn. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Comme chaque année ,les F.FD.J.F.et la communauté juive , rendent hommage aux 45 jeunes juifs sur 72 soldats , inscrits sur le monument aux morts du Plessis Robinson.

Ils sont morts pour la France , lors de la 1er guerre mondiale 1914-1918

Ils étaient élèves d'une école horticole..dont certains se sont portés volontaires pour défendre la patrie ..

Lors de la cérémonie officielle du 11 NOVEMBRE .en présence du maire , des élus civils et militaires, les FFDJF procèdent à un dépôt de gerbe .

Sur le monument est inscrit l'initiale du prénom , mais

Suite aux recherches d'Annette Zaidman

et d'Alexandre Sebban,nous faisons la lecture de la totalité des prénoms et noms des jeunes soldats juifs afin de pouvoir également , réciter un Kaddich à leur mémoire .

L'histoire de cette école et de ce monument est une page d'histoire de France ..que nous aurons l'occasion de relater et dont la communauté Juive peut être fière..!ci.-dessous , lecture des noms par Alexandre Sebban aux côtés de Michele Hertman



Le 11 novembre 2018,  
les FFDJF au Plessis-Robinson

## Mémoire

### La rafle des Juifs de Tunisie



Le 10 décembre, dans la Crypte du Mémorial de la Shoah, sous l'égide de la SHJT, présidée par Ariel Danan s'est déroulée dans la continuité de Claude Nataf, fondateur de la SHJT, le 75<sup>e</sup> anniversaire de la rafle des Juifs de Tunisie, le 9 décembre 1942, organisée par le SS Walter Rauff, auteur de l'homicide de masse par les camions à gaz, qui se distingua par sa rage antisémite, avec rançons, brutalités, assassinats, travail forcé, arrestations, et déportations.

Ces faits historiques empreints de « deuils et de larmes », furent évoqués par Ariel Danan en présence des porte-drapeaux, des élus du IV<sup>e</sup>, de Catherine Vieu-Charrier, adjointe à la Maire de Paris, en charge de la mémoire et du monde combattant, Joël Mergui, président des Consistoires, Jacky Fredj, directeur du Mémorial, Claude Nataf, président d'honneur, des aumôniers militaires, Moshe Taieb en tête, David Uri, consul général d'Israël, des responsables des associations juives, de déportés et résistants, ainsi que des FFDJF.

Puis, après les dépôts de gerbes, l'intervention du rabbin Amos Haddad, et l'allumage des 6 bougies par des survivants, le grand rabbin de France, Haïm Korsia souligna combien cette « cérémonie était essentielle, en l'inscrivant dans un rituel, alors que le projet des nazis était de nier l'identité juive ». A sa suite, des jeunes se relayèrent pour rappeler les noms des victimes des camps nazis en Tunisie, et des déportations, avant que ne soient prononcées les prières du Kaddish et celle pour la République Française, suivies de la sonnerie aux Morts et de la Marseillaise. Ce rendez-vous du souvenir fut accompagné par le chant des partisans et le psaume *Eli Eli*, interprétés par le petit chœur de la synagogue de la Victoire. ●

CLAUDE BOCHURBERG



## BEATE ET SERGE KLARSFELD

# Les combats pour la Mémoire (1968-1978)

■ A l'occasion de l'exposition « Beate et Serge Klarsfeld, les combats de la mémoire (1968-1978) », à voir jusqu'au 29 avril au Memorial de la Shoah à Paris, Actualité Juive revient sur la longue aventure du célèbre couple franco-allemand qui n'a cessé d'œuvrer contre les anciens criminels nazis et pour la mémoire du génocide.

### EXPOSITION

## Un voyage à rebours dans les méandres de l'Histoire

Retour sur une décennie en forme d'une admirable épopée.

Le 6 décembre au Mémorial a été inauguré l'exposition « Beate et Serge Klarsfeld, les combats de la mémoire (1968-1978) », cette décennie cruciale qui marque les fondements d'une lutte de Mémoire et de Justice sans précédent menée par ce couple légendaire face à « un passé qui ne voulait pas passer ». Cette exposition restituant l'épopée de cette lutte en faveur des victimes, et contre l'antisémitisme, qui se prolongera jusqu'au 29 avril 2018 donnera lieu à des rencontres et des projections diverses.

Jamais un si grand nombre d'historiens notoires, de personnalités diverses, de militants et de survivants de la Shoah, ne s'étaient rassemblés en ce Haut Lieu, autour de Beate et Serge, accompagnés de leurs enfants, Lida et Arno, leurs petits-enfants et Georgette Klarsfeld, à la veille du vernissage, et de l'ouverture au grand public.

Déployée sur trois niveaux, cette exposition, concoctée avec brio par Olivier Laliou, historien du Mémorial, suit une chronologie rigoureuse : (temps de la rencontre, les premiers combats, « la gifle » de Beate au Chancelier Kiesinger, la recherche de la vérité et de la justice, le procès de Cologne, une vie de lutte), étayée d'une somme impressionnante d'objets et de documents inédits, ainsi que nombre de coupures de Presse françaises et étrangères. En préambule de la visite guidée, un film réalisé par Olivier Laliou, retraçant les grandes étapes de la bataille menée par les Klarsfeld entre 1968 et 1978 fut présenté à l'assistance, assorties de leurs propres témoignages, ainsi que de ceux de leurs compagnons parmi les plus proches. Après la projection (qui se tiendra en permanence durant tout le temps de l'exposition), l'assistance fut invitée à visiter l'exposition où à quelque 50 ans de distance, le spectateur peut visualiser les temps forts de ce qui s'inscrit à jamais comme une victoire contre l'indifférence, l'injustice et la barbarie.

On ne dira jamais assez en effet, tout ce que l'humanité doit à ce couple dont l'action incommensurable consacrée à la recherche de la seule vérité historique aura bousculé à partir des années 70 la société ambiante, en



proie à un refoulement massif, comme en rendit compte en son temps Henry Rousso dans « le syndrome de Vichy. »

Tout a commencé en 1968 par la fameuse gifle administrée par Beate en plein Bundestag au Chancelier Kiesinger, cet ancien nazi. Ce geste héroïque, hautement symbolique, la rendit immédiatement célèbre. Puis, 2 ans plus tard, en 1970, cette action s'est poursuivie par l'affaire Achenbach, que le Chancelier Willy Brandt avait désigné pour représenter la République Fédérale d'Allemagne, au sein de la commission européenne de Bruxelles. Ce scandale ne passa pas inaperçu chez les Klarsfeld qui prouvèrent que l'homme en question avait été impliqué entre 1940 et 1943 dans les persécutions antijuives, comme chef de la section politique de l'Ambassade d'Allemagne.

Ainsi, les Klarsfeld parvinrent à faire annuler la décision du gouvernement Allemand, puis, à partir de là, s'est engagé leur quête farouche sur les traces des criminels nazis ayant sévi en France : Lischka, Hagen, Heinrichsohn, en constituant au préalable avec beaucoup de soins des dossiers relatifs à leur implication dans la mise en œuvre de la Solution Finale en France. La bataille fut rude. Il aura fallu 4 ans de 1971 à 1975 pour obtenir la ratification de la loi permettant le jugement des criminels nazis en Allemagne.

Une période mémorable, entrecoupée d'arrestations suivies de prison, d'affronte-

ments divers, et enfin de tentative d'enlèvement, avant que ne se déroule le procès suivi de la condamnation le 30 janvier 1980 des 3 criminels à respectivement 10, 12 et 6 ans de prison. Pour la première fois dans l'Histoire, des milliers de jeunes Juifs, dont nombre d'entre eux issus de la Lica, du Betar, de l'UEJF accompagnés de survivants étaient venus assister en Allemagne au jugement de leurs bourreaux.

Ce fut là un événement d'une portée considérable en regard de l'Histoire qui se prolongea par d'autres procédures à l'encontre des bourreaux nazis ayant sévi en Belgique, puis à l'encontre des collabos Français à commencer par Leguay, délégué du SG à la Police de Vichy, adjoint de Bousquet, Touvier, Papon... sans oublier les SS Von Korf, Alois Brunner, et Barbie...

Cette exposition remarquable permet ainsi d'effectuer ce voyage à rebours dans les méandres de l'Histoire et de la Mémoire, en retenant que l'action des Klarsfeld et des FFDJF, tournée vers l'avenir, poursuit toujours son œuvre en recueillant les photos d'enfants Juifs et en vous accueillant au Mémorial en février prochain, lors des cérémonies marquant le 75e anniversaire du départ des convois de déportation des Juifs de France. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Mémorial  
de la SHOAH  
Musée,  
Centre  
de documentation

du 7 décembre 2017  
au 29 avril 2018

# Beate Serge Klarsfeld

## Les combats de la mémoire 1968 - 1978

exposition, projections  
et rencontres

exposition, projections  
et rencontres



Beate Klarsfeld après sa condamnation au procès en Allemagne, accueillie par une manifestation de soutien à Paris devant l'ambassade d'Allemagne le 11 juillet 1974.

©Coll. Serge Klarsfeld



Beate et Serge Klarsfeld viennent perturber les obsèques de Xavier Vallat, ancien commissaire général aux Questions juives et figure de l'extrême-droite antisémite, à Pailharès. 8 janvier 1978.

© Elie Kagan / BDIC



Manifestation de soutien à Beate Klarsfeld lors de son procès en Allemagne début juillet 1974.

© Coll. Klarsfeld



Venu par un train spécial depuis Paris, un millier de participants se retrouvent à Cologne le 31 janvier 1980 pour la manifestation la plus importante du procès qui arrive à son terme. Parmi eux, 600 jeunes.

© Photo Jacques Zelter / Coll. Klarsfeld



Le 1er février à la Haye à la Cour Internationale de Justice a eu lieu la remise officielle des lettres de reconnaissance de la CIJ aux représentants du Mémorial de la Shoah de Paris (Serge Klarsfeld et Jacques Fredj) et du Musée Mémorial de l'Holocauste de Washington (Radu Ioanid).

Il s'agissait de la cérémonie de remise officielle des archives écrites (250.000 pages), des archives sonores (1942 disques de gramophone représentant les 775 heures d'audience), des archives filmées (37 films) et des archives photographiques du Grand procès de Nuremberg.

A la suite de la décision du Tribunal de Nuremberg en 1964 de confier ses archives à la CIJ et après des discussions avec l'Assemblée Générale des Nations-Unies, la CIJ a accepté la garde de ces archives en 1949 et elles furent transférées à la Haye en 1950. Leur présence à la CIJ tomba dans l'oubli; mais la CIJ prit toutes précautions en temps utile pour assurer la conservation de toutes ces archives.

J'étais au courant de ce dépôt et, en 1982, dans la perspective du retour forcé de Barbie en France que j'essayais d'obtenir, j'ai considéré qu'il me fallait obtenir une copie authentifiée du télex d'Izieu dans lequel Klaus Barbie rapportait l'enlèvement des enfants d'Izieu. Ce télex avait été présenté officiellement à Nuremberg par la France pour établir la nature des crimes contre l'humanité perpétrés en France sous l'occupation allemande. La CIJ m'a fourni cette copie authentifiée.

Après la création de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, à laquelle j'avais contribué au sein de la Commission Mattéoli et après m'être rendu à La Haye où en 2001 la CIJ m'a donné toutes possibilités de travailler seul au sein de ces exceptionnelles archives et de photocopier, j'ai entrepris de convaincre la FMS de financer un projet de duplication de ces archives. Il a buté à l'époque sur l'obstacle de la nécessité de l'accord des quatre grandes puissances alliées. Trop de démarches complexes. Le projet a été mis de côté; mais en 2014 Radu Ioanid, directeur des archives du Mémorial de Washington, historien confirmé et diplomate compétent, a repris ce projet avec le soutien que représentait mes relations avec la CIJ. Nous nous sommes rendus à plusieurs reprises à La Haye ces dernières années où le Greffier de la Cour, (poste ô combien important au sein de la CIJ) a coopéré très activement avec nous. Radio Ioanid a mené avec dextérité de multiples et complexes démarches avec les Nations-Unies et les quatre grandes puissances de Nuremberg. Radu a convaincu Jacques Fredj de participer avec Washington au financement de cette numérisation de toutes les archives de Nuremberg. La technologie de pointe a été sollicitée avec appel d'offres. Un immense travail de qualité a été accompli.

La cérémonie officielle s'est tenue dans ce merveilleux Palais de la Paix qui fut édifiée grâce à la Fondation Andrew Carnegie et qui est le siège de la Cour Internationale de Justice.

Jacques Fredj, arrivé tout juste à la Haye en provenance de Salonique, était avec moi, heureux de cette réussite qu'il a favorisée par son engagement personnel. Beate était avec nous, heureuse de voir se réaliser un projet qu'elle a vu naître il y a bien longtemps.

Probablement le Mémorial de la Shoah organisera en 2018 une cérémonie à Paris lors de l'arrivée des archives numérisées.



**Cérémonie pour célébrer la collaboration du Musée du mémorial de l'Holocauste des Etats-Unis (USHMM) et du Mémorial de la Shoah (France) à la numérisation du matériau audiovisuel des archives du procès de Nuremberg.**

**Jeudi 1 février 2018**  
**17 heures**

**Salle historique de la bibliothèque**

**Interventions :**

S. Exc. M. le juge Ronny Abraham, Président de la Cour

*Remerciements aux représentants du Mémorial de la Shoah, et du Musée du Mémorial de l'Holocauste des Etats-Unis et remise des lettres de reconnaissance*

\*

S. Exc. M. Philippe Couvreur, Greffier de la Cour

*La CIJ, gardienne des archives du procès de Nuremberg : les démarches entreprises en vue de leur préservation*

\*

Écoute d'un échantillon des enregistrements sonores

\*

S. Exc. M. le juge Antônio Augusto Cançado Trindade, Membre de la Cour et Président du Comité de la bibliothèque

*L'héritage du Tribunal militaire international de Nuremberg*

\*

M. Serge Klarsfeld représentant du Mémorial de la Shoah

\*

M. Radu Ioanid, représentant du Musée du Mémorial de l'Holocauste des Etats-Unis

\*

Cocktail

Monsieur le Président de la Cour International de Justice,  
 Messieurs les Membres de la Cour,  
 Monsieur le Greffier de la Cour,

Aucun Centre historique n'a pu travailler depuis 72 ans sur la 2ème guerre mondiale sans les outils de référence qui ont été mis à sa disposition à partir du grand procès de Nuremberg en de nombreux volumes et en plusieurs langues : en particulier l'anglais, le français et l'allemand. Mais tous les documents écrits, sonores, filmés et photographiés n'avaient pas été reproduits ou rendus accessibles et beaucoup de ceux qui l'ont été n'ont pas été vus sous leur forme originale. Nos connaissances sur ces archives étaient incomplètes, sont encore incomplètes et ne le seront plus grâce à la coopération que les Mémoires de Washington et de Paris ont instituée avec la Cour Internationale de Justice qui s'est montrée particulièrement compréhensive. Souvent ceux qui détiennent ces archives importantes ont le sentiment de détenir un pouvoir dont ils regrettent de se dessaisir et qui les empêche de les rendre publiques et de permettre aux chercheurs la recherche de la vérité. Le Greffe de la CIJ et je voudrais remercier très sincèrement M. Philippe Couvreur n'a pas agi ainsi; il a pleinement coopéré et notre Mémorial de la Shoah lui est infiniment reconnaissant.

Je voudrais simplement ajouter qu'en 1959, il y aura bientôt 59 ans, j'ai suivi ici un été les cours de l'Académie de Droit International. J'ai tiré parti de cet enseignement remarquable dans les actions que nous avons menées à la recherche de la Justice et qui se déroulaient souvent dans un contexte international complexe. En 1982 j'ai pris contact avec le Greffe de la CIJ et j'ai pu y obtenir la première copie authentique du télex d'Izieu.

Au début de ce siècle, j'ai pris conscience de l'importance fondamentale du seul dépôt officiel qui avait été confié discrètement à la CIJ par le Tribunal de Nuremberg. Je suis revenu à la Haye, j'y ai travaillé et j'ai fait mon possible pour convaincre les Mémoires de Washington et de Paris d'obtenir les copies de ce matériel historique incomparable. Mes amis Radu Ioanid et Jacques Fredj ont réussi à accomplir de multiples démarches avec toujours l'appui du Greffe et des membres de la CIJ.

La CIJ avait pour mission de conserver et de préserver ces documents marqués par l'inhumanité et que l'humanité victorieuse lui avait confiés. La CIJ a rempli sa mission et la poursuivra. Une fois les copies confiées à nos mémoires et accessibles à tous, ce dépôt original de la Haye rayonnera intensément et je ne serais pas surpris si un jour le Palais de la Paix et ce qu'il contient et qui est si précieux pour l'histoire et pour notre mémoire était consacré par l'UNESCO au Patrimoine Mondial de l'humanité.

M. Serge Klarsfeld  
 Mémorial de la Shoah

**Extrait de l'allocution  
de M. Radi Ioanid,  
représentant  
du Mémorial  
de l'Holocauste  
des Etats-Unis**

Depuis 1950, la Cour internationale de Justice est officiellement en possession des archives du Tribunal militaire international de Nuremberg, qui se composent de 250 000 pages de documents, de plusieurs films, de quelques objets, de photographies et de près de huit cents heures d'enregistrement, qui constituent la bande sonore du procès.

C'est à deux personnalités importantes que revient l'idée de faire reproduire les archives officielles du Tribunal militaire international de Nuremberg par le United States Holocaust Memorial Museum (ci-après, le «USHMM») et le Mémorial de la Shoah :

M. Thomas Buergethal, survivant du ghetto de Kielce et des camps d'Auschwitz et de Sachsenhausen, ancien membre du conseil d'administration de l'USHMM et juge à la Cour internationale de Justice de 2000 à 2010, et

M. Serge Klarsfeld, qui a réuni des preuves concernant d'anciens fonctionnaires allemands et français — et, pour certains, retrouvé leur trace — tels que Klaus Barbie, René Bousquet, Jean Leguay, Maurice Papon et Paul Touvier, impliqués dans la mort de centaines de milliers de Juifs français et étrangers pendant la seconde guerre mondiale, permettant ainsi de les faire traduire en justice.

Je tiens à les en remercier vivement.

J'aimerais également adresser des remerciements tout particuliers à M. Philippe Couvreur, greffier de la Cour internationale de Justice, sans l'attentionné et précieux soutien duquel cette opération n'aurait pas eu lieu.



M. Radu Ioanid, M. Ronny Abraham Président de la C.I.J. et M. Serge Klarsfeld

COUR INTERNATIONALE  
DE JUSTICEINTERNATIONAL COURT  
OF JUSTICELe 1<sup>er</sup> février 2018

La Cour internationale de Justice, organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies, souhaite présenter au Mémorial de la Shoah le témoignage de sa reconnaissance pour la généreuse contribution du Mémorial au projet de numérisation et de conservation à long terme des archives du Tribunal militaire international de Nuremberg.

La Cour est particulièrement reconnaissante de l'offre conjointe du Mémorial de la Shoah et du Musée du mémorial de l'Holocauste des Etats-Unis de numériser, à titre gracieux, les éléments sonores, films et microfilms composant ces archives.

Cette proposition, et son acceptation par la Cour, telles qu'elles ont été consignées dans l'accord conclu, le 2 août 2017, entre les Nations Unies, le Mémorial de la Shoah, et le Musée du mémorial de l'Holocauste des Etats-Unis, permettront à la Cour internationale de Justice, auquel le Tribunal de Nuremberg a confié la garde de ses archives, et aux Nations Unies dans leur ensemble, d'assumer leur responsabilité pour la préservation d'un patrimoine historique essentiel, et, à plus long terme, pour en assurer un meilleur accès au public et sa transmission aux générations futures.

La précieuse contribution ainsi apportée par le Mémorial de la Shoah pourvoira à des besoins que la Cour et son Greffe ont longtemps recherchés pour pouvoir parachever le projet de numérisation intégrale des archives du Tribunal de Nuremberg.

La Cour internationale de Justice se félicite enfin de l'opportunité offerte par ce projet d'œuvrer avec le Mémorial de la Shoah pour la recherche sur l'Holocauste, l'enseignement de ses réalités et la perpétuation de sa mémoire.

Le Président de la Cour,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ronny Abraham'.

Ronny Abraham.

 The seal of the International Court of Justice, identical to the one at the top of the page.
 

Le Greffier de la Cour,

 A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Couvreur'.
 

Philippe Couvreur.

RECENSEMENT

# Une recherche couronnée de succès pour Yad Vashem

Le 10 janvier à l'Institut Historique Allemand, après 10 ans de recherche, a été présenté le fruit du rassemblement des noms des victimes de la Shoah, originaires des territoires de la « Grande Hongrie », mis en œuvre par Yad Vashem, avec le soutien de la FMS.

Aujourd'hui, les responsables de Yad Vashem sont formels : 80% des Juifs Hongrois assassinés ont été identifiés. Ce qui constitue une réelle avancée à ajouter à la base des données centrales des noms, comprenant désormais 4.800 000 noms, dont près de la moitié provient des feuilles de témoignages des proches des victimes à travers le monde.

Au début 1944, la communauté juive de Hongrie comptait 750.000 personnes avec les annexions territoriales réalisées par la Hongrie, alors alliée de l'Allemagne. Après le contrôle du pays par Eichmann et l'adoption par le gouvernement Hongrois des lois anti-juives, près de 485.000 Juifs furent déportés à Auschwitz-Birkenau, entre le 15 mai et le 9 juillet 1944, en quelque 47 convois.

Le 10 janvier, après l'accueil par Philippe Allouche, directeur général de la FMS, et Miry Gross, directrice des relations avec les pays francophones de Yad Vashem, suivi de leur hommage rendu à Simone Veil, en présence de son fils, Pierre-François Veil, président du CFYV, et à Serge Klarsfeld, cette présentation de cet immense travail de Mémoire a donné lieu à différentes interventions, dont celle de Mme Aliza Bin Noun, Ambassadrice d'Israël, petite-fille de déportés de Hongrie qui dénonça le nouvel antisémitisme, sous couvert d'antisionisme. Puis, Nicolas Roth, rescapé de la Shoah (auteur de « Avoir 16 ans à Auschwitz. Mémoires d'un Juif Hongrois » publié par la FMS) livra son émouvant témoignage de survivant d'une famille anéantie, avant que n'in-



A la tribune, Haim Gertner, responsable des Archives de Yad Vashem.

**« C'est en 2007, en effet, que cette recherche visant à enregistrer les noms des victimes a commencé, portant ainsi le chiffre connu de 260 000 noms à celui de 500 000 noms, accompagnés pour la plupart d'une biographie sommaire, et même dans certains cas de photographies. »**

tervienne Annette Wiewiorka, qui rappela combien « l'histoire des Juifs de Hongrie, intimement liée à l'Histoire de la Hongrie, avait basculé en quelque 56 jours lors des déportations massives. » A sa suite, Haim Gertner, directeur des Archives de Yad Vashem et Alexander Avraham, directeur de la Salle des Noms, firent état de leurs recherches, en exposant quelques cas de victimes rendus à la lumière, à l'aide de documents divers, et de photographies. Quant à Serge Klarsfeld, nul n'ignore que c'est en 1986 qu'il s'était mis déjà en quête d'établir les listes des juifs déportés de Hongrie. Puis entre 1989 et 2011, une série de 12 volu-

mes, intitulée « Nevek-Names », contenant plus de 100000 noms avait été publiée sous l'égide de la « Beate Klarsfeld Fondation » et remise à Yad Vashem. Comme devait le déclarer le président des FFDJF : « Nous avons agi ensemble avec Simone Veil pour que la FMS soutienne ce projet de longue haleine et c'est ce qui a été fait très convenablement. Annette Wiewiorka et moi avons suivi les progrès du projet année par année. Je suis soulagé et heureux de voir les résultats obtenus. » ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Au Dîner du Conseil Consultatif des Arméniens de France, calqué sur celui du CRIF, le 30 janvier, Beate et Serge Klarsfeld étaient invités pour s'y voir décerner la Médaille du Courage en raison de leur engagement et de l'action menée pour la mémoire des Juifs de la Shoah pour la cause arménienne. Le Président de la République participait à ce Dîner aussi que la Maire de Paris et la Présidente de la Région Ile de France, Anne Hidalgo et Valerie Pécresse. Emmanuel Macron a félicité chaleureusement les Klarsfeld pour l'issue de l'affaire Celine. Ara Toranian et Mourad Papazian coprésidents du CCAF ont remis la médaille aux Klarsfeld et surtout aux valeureux Arméniens qui s'engagent en Turquie pour rappeler à ce pays sa responsabilité dans le génocide arménien

## **La collecte par Yad Vashem de près de 500 000 noms de victimes juives dans la Grande Hongrie**

Le 10 janvier, l'Institut Historique Allemand dans le Marais accueillait Yad Vashem et la FMS pour rendre compte du travail effectué par Yad Vashem et financé par la FMS de recherche des noms des victimes de la Shoah dans la Grande Hongrie des années 1941-1944, alliée du Reich. Ont pris la parole Miry Gross, directrice des Relations avec les pays francophones à Yad Vashem, Philippe Allouche, directeur général de la FMS, notre ami Nicolas Roth, survivant de toute sa famille déportée de Hongrie et auteur d'un récit exceptionnel de son expérience concentrationnaire publié par la FMS, Annette Wiewiorka, président de la commission "Histoire de l'antisémitisme et de la Shoah" à la FMS, Haïm Gertner directeur des Archives de Yad Vashem et Alexander Avraham, directeur de la Salle des Noms de Yad Vashem. Ce programme de recherche de plus de 400.000 noms a abouti et Serge Klarsfeld a conclu cette belle réunion en déclarant :

« J'ai recherché et publié beaucoup sur le sort des Juifs de France entre 1940 et 1945, mais en même temps j'ai toujours maintenu mon intérêt dans le sort des Juifs d'autres pays avec les limites suivantes :

- 1) Ne jamais supplanter une institution capable d'entreprendre la même tâche
- 2) Combler une véritable lacune
- 3) avoir l'assurance totale que, si je ne fais pas le travail moi-même, je le confierai à un chercheur de haut niveau

En 1980 j'ai établi le Memorial des Juifs de Belgique avec Maxime Steinberg et j'ai contribué à l'établissement de ceux du Luxembourg, d'Italie et de la République tchèque.

En 1980 j'ai découvert au terme d'une longue enquête "L'Album d'Auschwitz" qui montre l'arrivée à Birkenau des Juifs hongrois de la Ruthénie Subcarpathique et j'ai réussi à en obtenir la donation à Yad Vashem. La Beate Klarsfeld Foundation a fini de publier en 1986 notre série de 12 volumes-recueils de documents rassemblés par le regretté Dr. Jean Ancel, alors archiviste à Yad Vashem. Cette série était intitulée : "Documents concerning the fate of Roumanian Jewry during the Holocaust".

Puis avec l'accord des autorités judiciaires allemandes, nous avons publié en 1987 six volumes de documents concernant "The Destruction of the Jews of Grodno".

Dès 1986 je me suis lancé dans une campagne pour retrouver les listes de Juifs déportés de Hongrie; listes établies à la demande de la gendarmerie Hongroise par les Juifs au moment même de leur déportation. J'ai tout d'abord obtenu du Ministère hongrois de la Défense le fichier des 34000 Juifs incorporés dans les bataillons du Travail de l'Armée hongroise et qui ont péri dans leur très grande majorité, puis les fichiers de 80.000 Juifs déportés de onze comtés au districts hongrois. J'ai transmis ces fichiers à Yad Vashem.



Philippe Allouche, Directeur Général de la FMS ; Miry Gross, Directrice à Yad Vashem des Relations avec les pays francophones ; S. E. Aliza Bin Noun, Ambassadrice d'Israël en France ; Pierre-François Veil, Président du Comité des Amis de Yad Vashem en France.



De g. à dr. : Serge Klarsfeld ; Alexandre Avram, Directeur de la salle des Noms de Yad Vashem ; Thomas Maissen, Directeur de l'Institut historique allemand de Paris ; Nicolas Roth et Annette Wiewiorka écoutent l'exposé de Haïm Gertner, Directeur des Archives de Yad Vashem

Notre Fondation a publié de 1989 à 2011 une série de douze volumes contenant plus de 100 000 noms de victimes et intitulée Nevek-Names. Cela nous a été rendu possible à Beate et à moi parce que Yad Vashem a compris l'importance de notre initiative et a mis souvent à notre disposition son archiviste le plus compétent sur la Hongrie; Dr. Gabriel Bar Shaked, avec lequel je me suis souvent rendu en Hongrie où j'ai rencontré la plupart des ministres de l'Intérieur, dont aucun n'a eu la volonté ou le pouvoir de découvrir dans les archives de son ministère les fameuses listes.

Dès que Yad Vashem a organisé méthodiquement la recherche de tous les noms des victimes de la Grande Hongrie, j'ai mis fin à notre entreprise, et j'ai mis les résultats que nous avons obtenus à la disposition de l'équipe chargée de cette recherche. Simone Veil, alors présidente de la FMS, était sensibilisée au sort des Juifs hongrois qu'elle avait vu descendre des trains sur la Bahnrampe de Birkenau et s'acheminer vers les chambres à gaz; moi j'étais engagé depuis longtemps. Nous avons agi ensemble pour que la FMS soutienne financièrement ce projet de longue haleine et c'est ce qui a été fait très convenablement. Annette Wiewiorka et moi avons suivi attentivement les progrès du projet année après année et les résultats sont impressionnants : il ne s'agit pas seulement d'identification des noms mais de la découverte et du rassemblement d'une masse gigantesque de documents ouvrants toutes sortes de possibilités.

Voilà donc plus de trente ans que je suis impliqué dans cette mission impérieuse : il revenait à nos générations de faire l'effort d'identifier les victimes, toutes les victimes, et de découvrir et de rassembler les documents, ceux de la solution finale et ceux concernant les victimes. Yad Vashem était la seule institution en mesure non seulement de comprendre son impérieuse nécessité mais aussi de la mener à bien malgré tous les obstacles. La disparition de l'Union Soviétique et la libération des Etats satellites a permis à Yad Vashem de poursuivre systématiquement massivement ce que j'avais entrepris artisanalement. Je suis soulagé et heureux de voir les résultats obtenus. »

#### **A list of the volumes in the series published to date :**

- Volume 1 Names of the Jews Deported from Hajdú County - 1982
- Volume 2 Names of the Jewish Victims of the Labour Battalions (A-J) - 1992
- Volume 3 Names of the Jewish Victims of the Labour Battalions (K-Z) - 1993
- Volume 4 Hungarian Jewish Women in the Stutthof Concentration Camp - 1992
- Volume 5 Names of Jews Deported from Zala County - 2000
- Volume 6 Names of Jews Deported from Békés County - 2002
- Volume 7 Names of the Jews Deported from Ugocsa County - 2004
- Volume 8 Names of the Jews Deported from Szolnok (Jasz-Nagykun-Szolnok County) - 2004
- Volume 9 Names of the Jews Deported from Greater Hungary to the Mauthausen Concentration Camp (Part One) - 2005
- Volume 10 Names of the Jews Deported from Bihar County (Part 1) - 2005
- Volume 11 Names of the Jews of Greater Hungary Deported to Mauthausen Concentration Camp (Part Two) - 2006
- Volume 12 Names of the Jews of Huszt - 2011

#### ■ **Accueil**

**Philippe Allouche**, directeur général de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah  
**Miry Gross**, directrice des Relations avec les pays francophones de Yad Vashem

#### ■ **Préambule**

**Aliza Bin Noun**, ambassadeur d'Israël en France

# Ces paroles d'Etat au rendez-vous de la vérité historique

Les discours tenus lors des commémorations de « la Rafle du Vel d'Hiv » par les chefs de l'Etat et les Premiers Ministres témoignent de l'évolution de la reconnaissance de la responsabilité de la France aux côtés de l'occupant nazi, notamment avec le tournant historique des propos de Jacques Chirac en 1995 au Vel d'Hiv.

Ces discours du Vel d'Hiv, 1982-2017 », Serge Klarsfeld a eu l'idée de les rassembler au sein d'un cahier grand format, lesquels s'imposent comme autant de marqueurs historico-politiques !

Force est de constater que durant 4 décennies, les plus hautes autorités de la République ne se sont pas bousculées pour rejoindre les cérémonies commémoratives organisées par les associations de déportés et familles en souvenir des victimes Juives qui furent rafllées par les fonctionnaires de Police Français les 16 et 17 juillet 1942. Comme le souligne le président des FFDJF : « Aucune personnalité d'envergure ne représentait l'Etat, si ce n'est un membre du cabinet du Ministre des Anciens Combattants. Le rôle du gouvernement de Vichy n'était pas évoqué pas plus que celui de la police Française ; il n'était question que de la barbarie nazie. »

Il aura fallu encore une fois l'immense combat des Klarsfeld, commencé au milieu des années 70, pour que peu à peu soit officiellement admise la complicité de la France dans la mise en œuvre de la Solution Finale.

En 1982, les choses ont fini par bouger. Jacques Chirac, alors Maire de Paris décida l'érection d'un monument, et Jean Laurain, fut le premier des Ministres des Anciens Combattants



**«L'ensemble des discours prononcés en ce Haut Lieu depuis 1982 est ainsi restitué en autant de moments forts, faisant écho à cette tragédie, à l'aide d'une langue soignée »**

à prendre la parole au Vel d'Hiv. Puis, en 1986, Jacques Chirac Maire de Paris et Premier Ministre présida la cérémonie, en tenant un discours qui annonçait celui de 1995, tout en dévoilant une plaque d'hommage Bd de Grenelle, et en inaugurant, à l'initiative de Serge Klarsfeld la « Place des Martyrs Juifs du Vélo drome d'Hiver. »

L'ensemble des discours prononcés en ce Haut Lieu depuis 1982 est ainsi restitué en autant de moments forts, faisant écho à cette tragédie, à l'aide d'une langue soignée, dont les instigateurs furent hormis Jacques Chirac et Jean Laurain : Lionel Jospin en 1997, Jean Pierre Raffarin en 2002, Dominique de Villepin en 2005, François Fillon en 2007, François Hollande en 2012, Manuel Valls en 2017 et Emmanuel Macron en 2017. Comme le déclare Serge Klarsfeld : « Nous avons été soulagés et enthousiasmés par le discours de François Hollande qui renforçait encore celui de Chirac....Le 16 juillet 2017, le Président Macron pris le relais de Jacques Chirac et de François Hollande. Il a explicité et approfondi encore la signification de la leçon que doit tirer la France de cette tragédie... »

PAR CLAUDE BOCHURBERG

LIVRE

## Les derniers porteurs de voix



Écrit par Claude Bochurberg, ce texte intitulé « Les derniers porteurs de voix, la lecture primultime des Fils et Filles » se propose d'analyser le sens des Lectures de noms des Déportés de chaque convoi, à l'occasion du 75ème anniversaire du départ des convois de l'année 1942. Celui-ci souligne la portée symbolique de cet hommage dans lequel l'auteur perçoit un acte « primultime », au sens où Vladimir Jankélévitch l'entend, lui qui avait créé ce mot pour signifier que tout ce qui nous arrive intervient pour la première et la dernière fois. « J'ai voulu saluer un acte de mémoire pur, explique l'auteur pour justifier sa démarche. Il est question à travers cette lecture de noms, de faire réapparaître la symbolique d'une réexistence ».

A l'heure où les orphelins se sont de plus en plus rares, cette entreprise de mémoire prendra sans doute sa pleine dimension historique à l'avenir et c'est ce que veut souligner Claude Bochurberg dans ce texte concis et puissant. Saluer, aussi, plus largement, l'engagement de la famille de militants qui s'est constituée autour des Klarsfeld. Edité par l'association Fils et filles de déportés juifs de France (FFDJF), ce texte est mis à disposition des visiteurs de l'exposition présentée au Mémorial de la Shoah et pour tous les participants à ces lectures, de novembre 2017 à août 2019. ●

N. H.



De gauche à droite : Adriano Bazocco, Marc Perrenoud, Renée Poznanski, Serge Klarsfeld et Ruth Fivaz-Silberman



Parmi le public, Ginette Kolinka, notre amie, survivante de la déportation et Antoine Doulut qui coopère activement avec notre association

## LA SUISSE FACE AU GÉNOCIDE

# CYCLE DANS LE CADRE DE LA PRÉSIDENTICE DE LA SUISSE DE L'INTERNATIONAL HOLOCAUST REMEMBRANCE ALLIANCE

### colloque

dimanche 4 février 2018

#### La Suisse face au génocide. Nouvelles recherches et perspectives

Durant la Seconde Guerre mondiale, la Suisse est la puissance neutre dont la position géostratégique est la plus menacée, enclavée au cœur de l'Europe allemande dès novembre 1942. Quelles ont été les politiques d'asile conduites par la Suisse à l'égard des Juifs persécutés, des débuts du nazisme jusqu'en 1942, puis de 1942 jusqu'à la fin de la guerre? La Suisse a-t-elle été un lieu de refuge? Dans le cadre de ce colloque, les historiens spécialistes de ces questions nous font part de leurs derniers travaux concernant l'attitude de la Suisse face aux persécutions et à la Shoah.

→ 9h30

Ouverture

→ 10h

La Suisse et le Troisième Reich

Présidence:

**Mauro Cerutti**, professeur émérite, université de Genève

Enjeux diplomatiques, militaires, économiques et financiers

**Thomas Maissen**, professeur, université d'Heidelberg, directeur, Institut historique allemand, Paris

La Suisse plateforme d'information sur les persécutions et le génocide, et les organisations juives

**Jacques Picard**, professeur émérite, université de Bâle

Les recherches officielles sur la Suisse et la Seconde Guerre mondiale: du rapport Ludwig (1957) au rapport Bergier (2002)

**François Wisard**, historien, service historique, département fédéral des Affaires étrangères

→ 11h30

Le passage vers la Suisse. 1933-1945

Présidence:

**Renée Poznanski**, université Ben Gourion du Néguev, Israël

Le refoulement des réfugiés juifs à la frontière suisse

**Serge Klarsfeld**, historien

Le rapport de la commission Bergier sur les réfugiés. Introduction

**Marc Perrenoud**, historien

Le passage de la France vers la Suisse

**Ruth Fivaz-Silbermann**, historienne

Le passage de l'Italie vers la Suisse

**Fabrizio Panzera**, Archives d'État, canton du Tessin

L'afflux des réfugiés juifs de l'Italie vers la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Aspects quantitatifs et étude de cas: le poste de garde-frontières de Caprino

**Adriano Bazzocco**, historien

Le passage de l'Allemagne vers la Suisse

**Guido Koller**, Archives fédérales suisses, Berne

→ 15h

Actions et inaction: les Suisses à l'étranger et les étrangers en Suisse

Présidence:

**André Kaspi**, professeur émérite des universités

Le silence du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) face aux déportations

**Daniel Palmieri**, chargé de recherches historiques, CICR, Genève

La Croix-Rouge suisse - Secours aux enfants. Les grandes figures de Justes et le sauvetage

**Helena Kanyar-Becker**, historienne

Les services de renseignements alliés en Suisse

**Christian Rossé**, historien

Diplomates étrangers en Suisse et faux documents

**Jakub Kumoch**, ambassadeur de Pologne en Suisse

**Markus Blechner**, Consul honoraire de Pologne en Suisse

→ 17h

Histoire et mémoire de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale

Présidence:

**Denis Peschanski**, directeur de recherche, CNRS

Les lieux de mémoire de la Shoah en Suisse

**Fabienne Meyer**, historienne

Défis pour l'éducation et la mémoire dans un pays neutre et un contexte de diversité

**Monique Eckmann**, Haute école spécialisée de Suisse occidentale, Genève

Histoire et mémoire de la Suisse face à la Shoah. Conclusion générale

**Georg Kreis**, professeur émérite, université de Bâle

Le 4 février dans l'auditorium du Mémorial de la Shoah s'est tenu toute la journée un important colloque sur le comportement de la Suisse pendant la guerre. Peu de jours auparavant, interviewé par des journalistes de la TV Suisse sur Celine, je les avais informés au sujet de ce colloque; ils ont été intéressés, sont revenus m'interviewer et ont présenté au Journal TV suisse quelques minutes à ce propos. Le thème du refoulement, du nombre des refoulés et du nombre de ceux qui, parmi les refoulés, ont perdu la vie, retient l'attention des Suisses d'aujourd'hui pour se former un point de vue sur le comportement des Suisses d'avant-hier. Voici en tout cas celui que je défends depuis une vingtaine d'années; la thèse remarquable de Ruth Fiwaz-Silberman soutenue cette année à Genève "La Fuite en Suisse" (j'étais un des membres de son jury de thèse) a bien fait avancer la recherche de la vérité. Beaucoup de sujets ont été traités devant un auditorium plein à craquer. La publication des Actes de ce colloque est envisagé pour 2018. Bravo à Pauline Dubuisson qui a réussi à monter ce colloque qui fait honneur au rayonnement du Mémorial de la Shoah.

## INTERVENTION DE SERGE KLARSFELD

**En 1971 j'ai entrepris une action où Justice, Histoire et Mémoire se sont retrouvées étroitement imbriquées. Dès le début de cette très longue route où alternait d'aventureuses péripéties, de patientes recherches archivistiques et d'émouvantes rencontres avec des survivants et des orphelins, j'ai accordé la priorité aux victimes de la Shoah en France ainsi qu'à l'élucidation de leur destin. J'avais décidé de les identifier une à une, de découvrir les documents me permettant d'établir le récit de la solution finale en France et de préciser le lieu d'arrestation de chaque déporté. La priorité dans la Shoah, pour moi, ce sont les victimes. C'est pourquoi quand j'ai appris qu'une commission allait préparer un rapport sur la Suisse et les réfugiés à l'époque du national socialisme, j'ai pensé qu'enfin cette commission allait prioritairement étudier combien de Juifs avaient été refoulés de Suisse et combien parmi eux avaient perdu la vie en raison de ce refoulement. Si j'ai réagi ainsi c'est parce que j'étais alors le mieux informé sur le nombre de Juifs de France qui pouvaient avoir été arrêtés à la frontière suisse et que ce nombre ne concordait absolument pas avec celui qui circulait d'au moins 24.000 refoulés aux frontières suisses et parmi eux une proportion très élevée de Juifs. Les chiffres de refoulés juifs à la frontière italienne m'étaient connus par l'ouvrage de Renate Broggin: "La Frontiera della Speranza": ils ne dépassaient pas 300 personnes tandis qu'environ 6.000 Juifs en provenance d'Italie avaient été accueillis en Suisse. En ce qui concerne les frontières du IIIème Reich avec la Suisse, il était évident que des masses de Juifs ne pouvaient avoir tenté de les approcher et de les franchir clandestinement à partir du déclenchement de la guerre en septembre 1939.**

**Si le nombre de Juifs en provenance d'Italie et du IIIème Reich et refoulé par la Suisse ne pouvait avoir dépassé quelques centaines cela signifiait évidemment que la très grande majorité des refoulés ne pouvait provenir que de France et j'étais certain que prioritairement la commission Bergier allait travailler pour établir le nombre de refoulés juifs d'autant que le rapport de Guido Koller en 1996 avait ajouté plus de 14.000 refoulés aux 10.000 refoulés du rapport Ludwig en 1957.**

**En se basant sur les travaux de Guido Koller sans les vérifier, le rapport Bergier n'a pas établi une distinction claire entre les cas de refoulements et les personnes refoulées. A la page 21 on trouve la phrase suivante: "Pour la période de janvier 1940 à mai 1945 on a la preuve que 24.500 refoulements ont été opérés à la frontière mais ce chiffre doit être considéré comme la limite inférieure bien qu'il soit difficile de procéder à un calcul exact en l'état des sources. A la page 133 on lit en revanche ceci: "L'évaluation la plus précise indique un total de 24.398 cas attestés de réfugiés refoulés pendant la guerre"**

**Il n'en demeure pas moins que c'est le nombre de 24.000 qui a été immédiatement retenu et assimilé au nombre de Juifs refoulés. Les déclarations du professeur Friedlander, membre de la commission, le 11 décembre 1999 au journal "Le Temps" n'ont fait que renforcer cette assimilation: "24.000 à 30.000 Juifs ont été refoulés". Ainsi**

**de ce rapport le monde entier a retenu deux résultats essentiels: la Suisse a accueilli 21.124 Juifs réfugiés illégaux et ce nombre ne porte pas à contestation puisque les personnes en question furent enregistrées comme juives, même s'il ne s'agit que d'un nombre minimum, d'autres réfugiés n'ayant pas été repérés et ne s'étant pas signalés. Mais parallèlement à ces 21.000 réfugiés juifs accueillis, la Suisse en aurait refoulés au moins 24.000.**

**La commission Bergier ne m'avait consulté que sur le passage éventuel de trains de déportés juifs de France à travers la Suisse, ce qui m'avait surpris car pareil itinéraire n'avait jamais été évoqué ni par des survivants, ni par des historiens, ni par quelque document allemand ou français. En revanche la commission Bergier ne m'avait pas interrogé au sujet du nombre des refoulés de Suisse en provenance de France en dépit du fait que je lui avais envoyé mon "Calendrier de la Persécution des Juifs de France" ouvrage dans lequel j'avais indiqué jour après jour les entrées de Juifs au camp de Drancy en précisant presque toujours les provenances géographiques de ces arrivées. j'en avais conclu que la commission avait écarté de ses travaux le nombre et la provenance des refoulés; ce qui a été effectivement le cas, malgré l'impératif moral d'établir ce nombre avant toute autre priorité.**

**J'ai décidé alors de publier les travaux de Ruth-Fiwaz Silbermann sur "le refoulement de réfugiés civils juifs à la frontière franco-genevoise durant la seconde guerre mondiale". Cela a été fait en novembre 2000. L'étude de Ruth était particulièrement éclairante puisque le canton de Genève étant la voie d'accès la plus facile pour les Juifs qui tentaient de passer de France en Suisse, un peu moins de la moitié des 21.500 Juifs entrés illégalement en Suisse ont pénétré sur ce territoire par la frontière genevoise. Sur un total officiel minimum de 10.661 passages de Juifs, 884 avaient été refoulés. Ruth vous indiquera tout à l'heure les chiffres auxquels elle est parvenue dans sa remarquable thèse de 2017 sur "La Fuite en Suisse" à partir de la frontière française.**

**En 2000, Ruth avait évalué à 117 sur 884 les personnes qui avaient perdu la vie à la suite de leur refoulement soit par la déportation soit parce qu'elles avaient été victimes d'exécutions sommaires. Le livre de Ruth constituait aussi un Mémorial de ces 117 personnes comportant pour chacune une notice détaillée avec son identification très précise, son parcours, les conditions de son refoulement et de sa déportation. Chaque refoulement a été une tragédie que les autorités suisses auraient dû et pu éviter; cela n'a pas été le cas et Ruth vous exposera quelles ont été les principales responsabilités en jeu dans le processus des refoulements. Pour ce qui est des refoulements. à partir de la France , il était impératif de rétablir la vérité des faits.**

**Les Juifs en provenance des départements français frontaliers de la Suisse (pour la zone occupée le Territoire de Belfort, le Jura et le Doubs; pour la zone libre, la Savoie et la Haute-Savoie), les Juifs de ces départements ne pouvaient être déportés qu'à partir du camp de Drancy. Scrutons les arrivées à Drancy en provenance de ces départements.**

**En ce qui concerne la zone libre on constate que lors de la grande rafle du 26 août 1942 des Juifs considérés comme apatrides 128 Juifs de ces départements ont été arrêtés et dirigés sur le camp de Vénissieux; mais c'était des Juifs réfugiés et domiciliés dans ces départements et non des refoulés. Entre le 7 septembre et le 11 novembre 1942, date de l'occupation de la zone libre par les Allemands, tous les Juifs en situation irrégulière en zone libre ont été dirigés sur le camp de Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales devenu**

**le Drancy de la zone libre d'où une partie d'entre eux après criblage ont été transférés en zone occupée à Drancy.**

**Le registre des arrivées au camp de Rivesaltes entre le 26 août et le 7 septembre n'inclut que des arrestations dans les départements de la région préfectorale de Montpellier. A partir du 7 septembre arrivent à Rivesaltes des Juifs en provenance de tous les départements de la zone libre. Ceux des départements frontaliers de la Suisse sont au total 596; mais beaucoup d'entre eux ont été arrêtés avant de parvenir à la frontière suisse.**

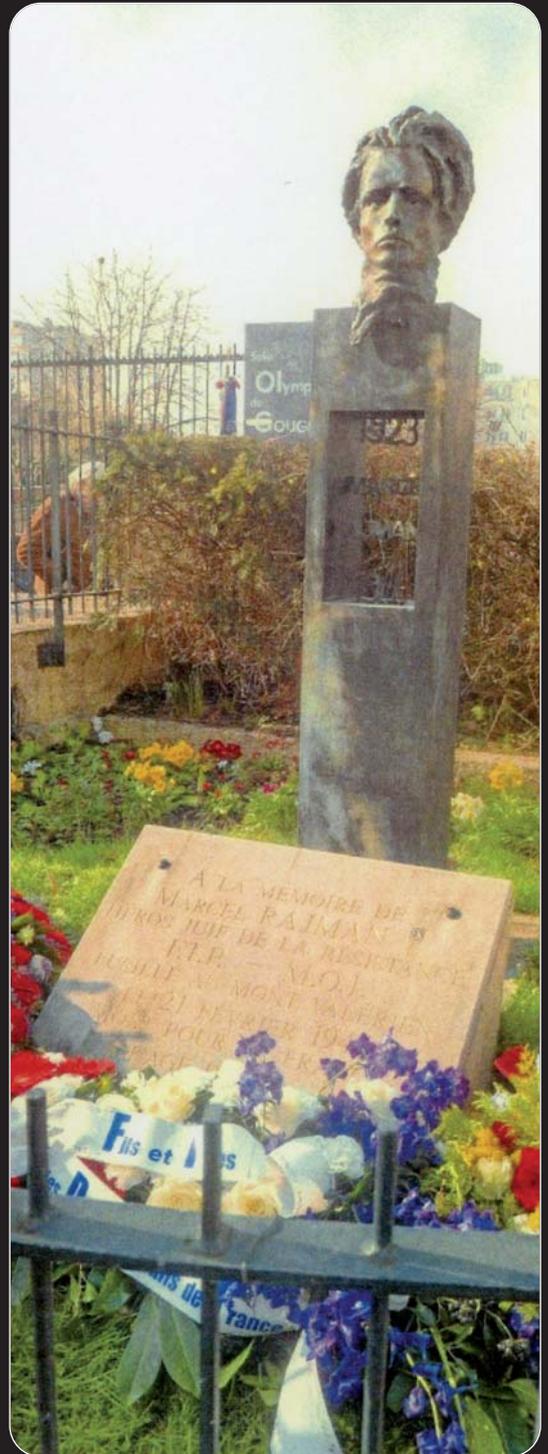
**Après l'occupation de la zone libre le total de Juifs arrivés à Drancy en provenance directe des mêmes départements est 438 et dans leur cas également une partie d'entre eux ont été arrêtés avant de parvenir à la frontière suisse. De la région préfectorale de Lyon sont parvenus à Drancy après l'occupation de la zone libre 1600 Juifs dont seule une proportion très marginale a pu être arrêtée dans les départements frontaliers d'où les Juifs partaient directement vers Drancy.**

**J'ai établi il y a 40 ans le Mémorial de la Déportation des Juifs de France convoi par convoi et en 2012 dans une nouvelle édition j'ai pu établir la liste alphabétique des déportés en rassemblant les familles malgré les homonymies et grâce aux adresses d'arrestation. Ces renseignements entre autres sources ont aidé Ruth à déterminer combien de personnes avaient été déportées à partir des 1178 Juifs refoulés à la frontière avec la zone libre puis zone sud et dont nous connaissons les noms. 177 d'entre eux ont été victimes du refoulement qu'ils ont subi.**

**A la frontière franco-suisse de la zone occupée , le nombre de Juifs arrêtés dans le Territoire de Belfort, le Doubs et le Jura et qui ont été transférés à Drancy et déportés atteint le nombre de 700. Ruth a établi le nombre de refoulements sur cette frontière à 1385 dont la moitié, à son avis, aurait été déportée. Mon évaluation est plus basse car il y avait des Juifs implantés depuis longtemps par exemple à Belfort où le 26 février 1944, 109 Juifs belfortains de longue date ont été raflés et qu'il faut déduire des 700 déportés que j'ai dénombrés.**

**Il ressort qu'au maximum 1.178 Juifs ont été refoulés de Suisse au sud de la ligne de démarcation et que 177 d'entre eux ont perdu la vie à la suite de ce refoulement et qu'au nord de la ligne de démarcation 1.385 refoulements ont eu lieu dont au maximum 700 ont péri. Au total le nombre de refoulements à la frontière franco-suisse atteindrait 2.563 dont au maximum 877 auraient été victimes.**

**Il m'a fallu surmonter bien des réticences pour ramener le nombre des déportés Juifs de France de plus de 100.000 à 76.000; pour ramener le nombre des internés du Vélodrome d'Hiver de 30.000 à 8.160; pour ramener le nombre de résistants et otages fusillés au Mont Valérien de 4.500 à 1.007. J'ai rencontré deux catégories d'opposants: ceux qui veulent minorer le nombre des victimes pour diminuer l'impact de la Shoah et ceux qui n'admettent pas que l'on ramène des chiffres exagérés à leur niveau véritable. Les deux catégories sont des alliées objectives contre la recherche de la vérité.**



**Cérémonie en  
mémoire de  
Marcel Rajman**  
et de ses camarades de  
combat de l’Affiche rouge,  
fusillés au Mont-Valérien  
le 21 février 1944

**Dimanche 18 février à 11h  
Square Marcel Rajman  
15, rue Merlin 75011 Paris**



Par Claude Bochurberg



**JOSEPH ET MINA  
KISZELEWSKI**

HOMMAGE

Ces deux enfants, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelaient Joseph et Mina Kiszewski, et étaient nés respectivement à Paris, le 31 janvier 1935, et le 5 septembre 1935. Tous deux furent déportés à Auschwitz par le convoi 23, ainsi que leurs parents. La famille habitait Place du Marché Ste-Catherine dans le 4e arrondissement. C.B.



**MARCEL RIVKINE**

HOMMAGE

Ces trois enfants Rivkine, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, étaient nés à Paris, où ils vivaient dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. Rachel, la grande sœur, était née le 4 juillet 1930, Marcel le 26 octobre 1932, et Renée la petite sœur, le 10 octobre 1934. Tous trois furent déportés à Auschwitz avec leur mère, Mouscha, par le convoi 49, du 2 mars 1943. C.B.



**SALOMON SAIAS**

HOMMAGE

Ce petit garçon souriant, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Salomon Saias, et était né le 1er janvier 1930 à Paris, où sa famille habitait rue Popincourt dans le 11<sup>e</sup>. Salomon fut déporté à Auschwitz, avec sa mère, le 9 novembre 1942, par le convoi 44. C.B.



**PAULETTE JUDELSON**

HOMMAGE

Cette petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Paulette Judelson, et était née à Paris le 10 janvier 1931. Depuis Bordeaux, où Paulette avait trouvé refuge avec sa mère et sa sœur Annie, âgée d'un an, toutes les trois furent expédiées à Drancy, d'où elles furent déportées à Auschwitz, le 23 septembre 1942, par le convoi 36. C.B.



Le 15 février s'est tenue à l'auditorium du Mémorial de la Shoah et dans le contexte de l'exposition sur les Klarsfeld une Table ronde réunissant sous la présidence de Stefan Martens, directeur adjoint de l'Institut historique allemand à Paris, Dr. Karola Fings, Birte Klarzyk et Anne Klein, toutes trois de l'université de Cologne ainsi que Beate et Serge Klarsfeld. Soirée très intéressante où les universitaires allemands ont insisté sur le rôle du procès de Cologne en Allemagne comme éveillé de mémoires, sur le rôle des FFDJF dans ce procès de Cologne qui, sans les Fils et Filles, n'aurait jamais eu lieu ainsi que sur l'évolution de l'Allemagne où la figure de Beate est progressivement passée du négatif au positif.



Dans l'auditorium complet, Annette Zaidman entre Larissa et Hubert Cain. Sur la rangée derrière, nos amies : Lise Weil et Jacqueline Weisz.

Le CERCIL d'Orléans est intégré désormais au Mémorial de la Shoah. Hélène Mouchard-Zay, sa fondatrice, est ainsi assurée de la pérennité de cette institution, à laquelle les Fils et Filles ont oeuvré dès qu'elle a été conçue, avec laquelle nous avons coopéré très activement et que nous voulions préserver pour l'avenir. Cette fusion du CERCIL et de la Shoah était inscrite dans la nécessité, de même que les Camps du Loiret étaient en lien étroit avec Drancy. Hélène Mouchard-Zay est soulagée. Elle a déclaré :

« On peut en résumer les enjeux ainsi : **pérennisation de l'institution, mutualisation des moyens, développement des actions pédagogiques, de recherche, culturelles et mémorielles sur le territoire régional.**

L'association disparaît certes, mais non pas tout ce qu'elle a voulu, ce qu'elle a construit, le combat qu'elle a mené et que l'équipe actuelle du Cercil, désormais intégrée à celle du Mémorial de la Shoah, continuera à mener contre toute forme de racisme et d'antisémitisme, pour la formation de citoyens libres, lucides et engagés.

Le Cercil continuera à avoir besoin de tous ceux qui ont bien voulu le soutenir jusqu'à maintenant et qui ont contribué à le faire vivre, mobilisés au service des mêmes objectifs, cette fois-ci au sein du Mémorial de la Shoah.

Beaucoup d'entre vous, dans l'impossibilité désormais d'adhérer, -le Mémorial de la Shoah étant une fondation-, ont manifesté le souhait de continuer à être associés à la vie du Cercil. Ils pourront le faire, sous la forme de dons faits au Mémorial de la Shoah, qui seront fléchés sur les activités déployées par le Cercil, et bien sûr par leur présence aux activités qu'il propose, ce qui est pour lui un soutien précieux ... »



L'association des Familles et Amis du convoi 73 du 15 mai 1944 organise un voyage de la mémoire en Lituanie et Estonie du lundi 7 au vendredi 11 mai 2018. si intéressé : contacter l'association au 17 rue Geoffroy l'Asnier 75004 Paris.

Nous déplorons également la mort d'Emile Azoulay qui fut le premier avec moi à appeler publiquement à ce que la Maison d'Izieu devînt un musée-mémorial. Il était un grand ami et un soutien d'Israël. Il a aidé aussi notre amie Valérie Perthuis-Portheret à réussir sa magistrale enquête l'affaire de Venissieux, le sauvetage des 108 enfants raflés et sur le point de partir pour Drancy et sur leur destin ultérieur.

Je suis également appelé à d'autres réunions : 18 décembre, C.A. de la FMS, 5 janvier bureau d'Aladin, 14 janvier A.G. du CRIF, 22 janvier Bureau des FMS, 29 janvier A.G. du convoi n° 77, 5 février rencontre avec la CLAIMS, 26 février Bureau de la FMS, 13 mars Commission "Mémoire et Transmission" de la FMS. Beate et moi avons guidé les donateurs du Mémorial à travers l'exposition qui nous est consacrée le 7 février et le 5 mars.

Vous avez notre adresse, notre mail, notre téléphone : renseignez-vous auprès de nous en temps utile pour savoir à quelle date auront lieu les cérémonies traditionnelles. Par exemple cette année le Yom HaShoah prend place le jeudi 12 avril; c'est donc la veille mercredi 11 avril qu'aura lieu la grande cérémonie de discours suivie de la lecture ininterrompue des noms pendant 24 heures.

Le pèlerinage aux camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers aura lieu le dimanche 13 mai. La cérémonie officielle du Vel d'Hiv se déroulera le dimanche qui suit le 16 juillet, donc le 22 juillet. Notre rassemblement, le 16 juillet comme toujours, prendra place au Jardin des Enfants du Vel d'Hiv ou, si nous sommes trop nombreux, à l'emplacement habituel; vous serez prévenus par notre bulletin du juin prochain. Quant aux lectures des noms, elles auront lieu les 23, 25 mars, le 23 juin, les 18 et 31 juillet, le 2 septembre, les 7 et 28 octobre, le 20 novembre, les 7 et 17 décembre.

## PORTRAIT

# Paul Schaffer, compagnon de déportation de Simone Veil

**P**aul Schaffer, officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur et du Mérite, est né le 27 novembre 1927 à Vienne. Après la « Nuit de Cristal » en 1938, il se réfugia en Belgique avec ses parents et sa sœur, avant de gagner le sud-ouest de la France à Revel, jusqu'à la fin 1941, où la famille fut d'abord conduit au camp d'Agde, puis à Revel, où elle fut assignée à résidence. Le 26 août 1942, les Schaffer étaient arrêtés par les gendarmes Français. Le père souffrant fut laissé sur place. Quant à Paul, sa mère et sa sœur, ils furent détenus au camp de Noé, puis à Drancy avant d'être déportés le 4 septembre à Birkenau par le convoi 28. Seul Paul pénétra dans le

camp. Sa mère et sa sœur prirent le chemin des chambres à gaz. Après avoir subi différents camps d'esclaves, Paul intégra un kommando de l'usine Siemens, puis Bobreck, où se trouvait Simone Veil. Le 18 janvier 1945, il participa aux « marches de la mort », avant de s'évader d'un train près de Gleiwitz. A son retour il se retrouva seul. Puis il mena à bien des études en électronique, monta son entreprise, tout en fondant une famille. Auteur du « Soleil voilé, Auschwitz 1942-1945 », préfacé par Simone Veil, doté d'un avant-propos de Serge Klarsfeld, traduit en plusieurs langues, servant d'outil pédagogique, Paul Schaffer, infatigable témoin, responsable d'innombra-



bles entités de la Mémoire est inconsolable de la disparition

de sa grande amie Simone Veil, pour laquelle il prononça au mémorial le 11 juillet 2017, un éloge bouleversant, dont nous retenons ces quelques extraits : « Mes sentiments atteignent pour toi ceux que je ressens pour ma propre sœur gazée le jour de notre arrivée à Auschwitz. Elle avait ton âge et ta beauté... Comme les tiens, je suis triste, inconsolable... je te garderai dans mon cœur jusqu'au dernier moment de ma vie. » ● C.B.

DISPARITION



**J**acqueline Atlas née à Paris en 1930, ex-enfant cachée, nous a quittés le 11 décembre dernier. Cette femme au grand cœur qui avait surmonté les affres de son enfance

## Jacqueline Atlas nous a quittés

douloureuse a rejoint son mari Joseph Atlas, de mémoire bénie, ex-enfant caché au Chambon-sur-Lignon, chevalier de la Légion d'Honneur, fondateur de « l'Association des Enfants Réfugiés au Chambon-sur-Lignon », ainsi que de « l'Association des Enfants Juifs Internés de l'UGIF. » Tous deux formèrent un couple exemplaire d'élégance morale, investi dans la lutte contre l'oubli. Je ne peux oublier qu'ils étaient souvent venus à « Mémoire et Vigilance » lancer des appels afin de faire connaître leurs actions en faveur des enfants cachés. Comme me l'écrivit un de leurs amis proches, Alain

Amiel : « Jacqueline était une femme généreuse. Elle aimait donner de son temps pour aider les autres... Toujours volontaire pour venir rencontrer les jeunes, notamment de l'Ecole Ariel dans le 16e, devenue Ecole Gabriel. » Enfin, on ne peut oublier que cette grande dame pratiquante, était toute dévouée à sa communauté de la rue Montevideo, au sein de laquelle elle organisait chaque année une cérémonie à l'occasion du Yom Hashoah, avec pour priorité celle d'y associer les jeunes, et dont elle me demandait fidèlement de rendre compte de l'événement sur les ondes. ● C.B.

## PORTRAIT

# Un instantané qui réchauffe le cœur...



Maurice Rajade avec son arrière petit fils se rendant à la cérémonie du Vel d'Hiv.

**M**aurice Rajade, né en 1926 est président d'honneur de la synagogue Charles Liché, Militant des FFDJF, croix du combattant FFI, Médaille Vermeille de la Ville de Paris. Issu d'une famille de 7 enfants, cinq garçons et deux filles, dont la plupart périrent à Auschwitz, Maurice Rajade appartient à cette catégorie de « menschen » dont l'implication à servir la le Judaïsme et la Mémoire est exemplaire. Muni d'une fausse carte d'identité au moment de son passage en zone libre, Maurice fut arrêté, interné au camp de Douadic, puis à Nexon, et au camp de Rivesaltes, d'où il fut libéré par une association caritative, en même temps que d'autres jeunes, atteints de dysenterie. Après bien des péripéties, le 5 juin 1944, Maurice a rejoint le

maquis de l'Ain, et participa à la libération de Morez dans le Jura. Le 5 septembre 1944, il regagna Paris, où il retrouva ses parents éperdus de chagrin d'avoir perdu la plupart de leurs enfants. En 1956, il eut le bonheur de se marier avec Marie, qui lui donna un fils et une fille, ainsi que 7 petits-enfants, et 2 arrière-petits-enfants.

Le 16 juillet dernier, comme chaque année, Maurice était à la cérémonie du Vel d'Hiv, où une magnifique photo le montre de dos avec son arrière-petit-fils, Aron Sebag, âgé de 5 ans. Cet instantané émouvant, réunissant main dans la main, Maurice avec son arrière-petit-fils, le fils de sa petite-fille Déborah est sans nul doute, le paradigme d'une transmission en acte, tournée superbement vers l'avenir... ● C.B.

# HOMMAGE

## Les Klarsfeld en la synagogue Charles Liché



Le grand rabbin Olivier Kaufmann avec Serge et Beate Klarsfeld

Le 29 novembre, en la synagogue Charles Liché, à l'occasion de la Tsedaka nationale s'est tenue une soirée exceptionnelle organisée par Georges et Sarah Wojakowski, animée par votre serviteur, en hommage à Beate et Serge Klarsfeld, avec la participation du Grand Rabbin Olivier Kaufmann, en présence du président Patrick Chlewicki, de militants des FFDJF, de jeunes du Talmud-Torah, et

de responsables des Institutions Juives. Au cours de cette soirée, Serge et Beate dont l'œuvre de Mémoire et Justice est sans précédent dans l'Histoire sont revenus sur les grandes étapes de leur odyssée, en soulignant que leur action était plus que jamais orientée au présent et au futur, dans la mesure où le couple attend toujours les photos d'enfants Juifs (plus de 5000 visages d'enfants sur les 11400 déportés de

France ont d'ores et déjà étaient rendus à une vie virtuelle) pour compléter le Mémorial des Enfants Juifs Déportés au moyen des additifs dont le 12e est paru il y a peu de temps. L'actualité, c'est aussi l'importante exposition sur les premières décennies de l'Association des FFDJF, qui se tiendra au Mémorial à partir du 7 décembre prochain. Enfin, les cérémonies marquant le 75e anniversaire du départ des convois de l'année 1943, reprendront en février 2018 au Mémorial, où les familles seront accueillies par les Klarsfeld et les FFDJF, afin qu'elles procèdent à ce qui relève d'un acte de mémoire pur. Après que le Grand Rabbin Olivier Kaufmann eut exprimé sa reconnaissance à ce couple « honneur de l'humanité », de nombreuses questions furent posées, notamment par des jeunes de la Shoule, pour la plus grande satisfaction de chacun. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG

Dorothea Bohnekamp, Maître de conférence à l'Université de Paris 3 - Sorbonne nouvelle - 13, rue de Santeuil - 75005 Paris, travaille actuellement sur un livre consacré à l'histoire des réfugiés juifs allemands et autrichiens restés (ou revenus) en France après 1944-1945. L'un des aspects de ce travail touche au travail de mémoire mené par ce groupe, notamment au sein des enfants de déportés judéo-allemands. Y a-t-il des membres des FFDJF d'origine judéo-allemande qui seraient prêts à témoigner? Si oui écrire à Dorothea.

"Je suis à la recherche de témoins qui auraient connu:

- L'oratoire et le patronage de la rue de la Durance à Paris 12e  
 - L'Œuvre Israélite des Séjours à la Campagne qui avait en charge les maisons d'enfants de Louveciennes (« Séjour de Voisins », 1936-1939), Saint-Ouen l'Aumône (« Château de Maubuisson ») et, durant la Seconde Guerre Mondiale, les maisons d'Espère (Maison Bardin) et de Douelle situées toutes deux dans le département du Lot.

Certains se souviennent peut-être de mon père, le rabbin Georges Apeloig, et de son épouse Léa Apeloig."

Mes coordonnées:

[e.pewznerapeloig@gmail.com](mailto:e.pewznerapeloig@gmail.com)

01 45 25 89 81 & 0612572418

Evelyne Pewzner-Apeloig  
 12 rue René Bazin 75016 Paris

Le 15 novembre a eu lieu au Lycée de la Fontaine à la Porte Molitor une belle cérémonie à laquelle ont participé des centaines de lycéens en hommage aux élèves du lycée qui était alors un lycée de jeunes filles. Un grand travail de mémoire y a été effectué à l'initiative d'enseignantes de qualité; travail qui a débouché sur une émission de TV à la mémoire de Louise Pikovsky, adolescente qui a laissé des lettres émouvantes. Notre amie à tous, Catherine Vieu-Charier était présente ainsi qu'Isabelle Sananes, Présidente de l'AMEJD du 16e et André Panczer, Président du COMEJD ainsi que le maire-Adjoint du 16e et Marianne Dodinet, proviseure du Lycée.

# Les familles de la synagogue Charles Liché à Auschwitz

Le dimanche 28 janvier, sous l'égide du Grand Rabbin Olivier Kaufmann, et de Patrick Chlewicki, et Marlène Mardyks de la Synagogue Charles Liché, près de 180 participants constitués de familles de victimes de la Shoah, de jeunes EI, ainsi que David-Olivier Kaminski, président de la Licra IdF, Richard Odier du CSW, David Goldstein et Stéphane Emery, administrateurs, Claude Hadad, président de Chasse-loup-Laubat, Philippe Spilet, vice-président de Nazareth et votre serviteur, se sont rendus en pèlerinage à Auschwitz-Birkenau, accompagnés par Arlette Testyler, rescapée du Vel d'Hiv et de Beaune-la-Rolande, Lise Weil, militante des FFDJF, et Alex Halaunbrenner, porte drapeau des FFDJF, témoin à charge du SS Barbie, responsable de l'assassinat de ses 2 petites sœurs, son frère Léon, et son père Jacob.

**P**our la première fois, nos déportés sollicités pour ce voyage, n'ont pas pu nous accompagner, de même que le Grand Rabbin Olivier Kaufmann, terrassé par la grippe. A Cracovie, 4 cars nous attendent, selon une organisation réglée par Dominique Friedman pour gagner Birkenau, où la visite débute par la « Judenramp » réhabilitée par les soins de Serge Klarsfeld en 2005, balayée par un vent terrible. Au camp, on foule aux pieds l'espace hallucinant, où s'est déroulée la plus grande partie de l'extermination, au moyen des 4 chambres à gaz. Le regard à perte de vue se heurte à l'insoutenable. Comme le déclarent les jeunes, et en particulier Noa Chlewicki, 16 ans : « Le réel en ces lieux n'est pas perméable à l'esprit, tant la barbarie fut sans limite. » Aux abords du Lac des Cendres, paroxysme de la désolation, nous honorons le souvenir de Jo Wajsblat, extrait par miracle de la chambre à gaz à quelques enjambées de là, en octobre 1944, par un Mengele, au comble de la rage de n'avoir pas été prévenu de cette opération. En ce Haut Lieu, où le Grand Rabbin Olivier Kaufmann réussit à nous joindre au téléphone et à dispenser une parole de Zahor, David Goldstein entonne « El Mole Hahamim » puis conduit le « Kaddisch », avant de souffler dans le Shofar, dont l'écho se perd dans le ciel de lave grise. Puis, nous gagnons Auschwitz, ses blocs, et son Musée, ainsi que ses montagnes d'objets bouleversants, arrachés aux victimes. De retour à Cracovie, la très ancienne Synagogue Remo (Rabbi Moshe Isserles,



A gauche de David Goldstein, soufflant dans le Shofar, se trouve Arlette Testyler. A sa droite, Alex Halaunbrenner, et derrière, Richard Odier, et David-Olivier Kaminski avec son fils.

« Le regard à perte de vue se heurte à l'insoutenable. Comme le déclarent les jeunes, et en particulier, Noah Chlewicki : le réel en ces lieux n'est pas perméable à notre esprit, tant la barbarie fut sans limite. »

1530-1572), nous rassemble en compagnie de Frédéric Touchet, Consul de France, Tadeuz Jakubowicz Président de la communauté, et de David Goldstein, qui conduit avec brio l'office, avant de rejoindre la Grande Synagogue Templ, datant de la fin du 19e au sein de laquelle se tisse un échange fécond entre Arlette Testyler, Alex Halaubrenner, Lise Weil, et les jeunes. Enfin, après les prises de parole de David-Olivier Kaminski, appelant à lutter contre l'antisémitisme, puis de Fré-

déric Touchet, et Tadeuz Jakubowicz, les EEIF clôturèrent cette journée par l'allumage des 6 bougies avec la participation des témoins, avant d'interpréter les « Chant des Marais et du Soir » ainsi que la « Hatikva », reprise à l'unisson par les familles, qui furent conviées ensuite par Dominique Friedman, à partager le petit verre du Haim ! ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG



Le 25 janvier, lors des manifestations organisées par l'UNESCO pour la Journée internationale dédiée à la mémoire des Victimes de l'Holocauste, une Table Ronde a été mise sur pied réunissant Henri Rouso (CNRS), Florianne Hohenberg (SIR d'Arolsen), Doudou Diene diplomate et juriste sénégalais, et Claire Mayot (France Culture comme médiatrice et Serge Klarsfeld. Thème de la Table Ronde : l'histoire de l'Holocauste et la prévention du génocide". Une nombreuse assistance assistait à la réunion.

# VISAGES

Actualité Juive

Par Claude Bochurberg



SARAH SILBER

HOMMAGE

Cette petite fille, avec son nœud dans les cheveux, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Sarah Silber, et était née le 22 décembre 1934 à Anvers. Arrêtée dans le Gers avec ses parents, lors de la grande rafle des Juifs étrangers du 16 juillet 1942, elle fut conduite avec eux dans le camp du Vernet, puis livrée aux Allemands, et déportée à Auschwitz le 4 septembre 1942, par le convoi 28. Cette ultime photo représentant son petit visage triste fut prise le 1er avril 1942. C.B.



CHARLES ET JOSEPH ZYLBER

HOMMAGE

Ces deux frères, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelaient Charles et Joseph Zylber, et étaient nés respectivement le 4 février 1931 et le 31 janvier 1936. Tous deux furent arrêtés avec leurs parents à leur domicile, 12 rue Vicq d'Azur à Paris 10e, le 19 octobre 1942. Tous quatre furent déportés à Auschwitz, le 6 novembre 1942, par le convoi 42. C.B.



ALBERT KWIATROWSKI

HOMMAGE

Ce petit garçon, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial de la Déportation des Enfants Juifs de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Albert Kwiatrowski, et était né le 12 février 1935 à Paris. La famille habitait rue de la Forge Royale dans le 11e arrondissement. Albert et Motel son frère aîné, né le 25 mars 1927 à Nowy Dwor, furent déportés à Auschwitz le 9 février 1943, par le convoi 46. C.B.



ROSA LISOPRAWSKI

HOMMAGE

Cette petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Rosa Lisoprawski, et était née le 17 janvier 1932 à Paris. Réfugiée dans les Ardennes avec sa sœur Paulette 10 ans, ses frères Janec-Simon 9 ans, et Daniel 4 ans, Rosa fut déportée à Auschwitz avec eux, et sa mère, le 20 janvier 1944, par le convoi 66. Le père les a suivis quelques semaines plus tard par le convoi 71. C.B.

## COMMÉMORATION

# Ces jeunes qui prouvent avec éclat que la relève est assurée

Trois jours après notre retour du pèlerinage à Auschwitz s'est déroulée le mercredi 31 janvier, en la Synagogue Charles Liché, la commémoration marquant le 73e anniversaire des « Marches de la Mort » le 18 janvier 1945, et de l'ouverture des camps d'Auschwitz-Birkenau, le 27 janvier, par l'Armée soviétique.



Le Rabbin Olivier Kaufmann accompagné de jeunes à l'occasion de la commémoration du 73e anniversaire des « Marches de la Mort »

Ce rendez-vous traditionnel du Souvenir a rassemblé nombre de jeunes, et de personnalités dont : Elise Fajgeles élue des 3e et 10e, présidente du groupe d'amitié France-Israël, Pacôme Rupin, élu de la 7e circonscription, Dominique Bertinotti, Conseillère d'Etat, ancienne Ministre, Catherine Vieu-Charier, adjointe à la Maire de Paris, chargée de la Mémoire et du Monde Combattant, Marie-Aurore de Boisdeffre, représentant Ariel Weil, Maire du 4ième, Maurice Rajade président d'honneur, Vincent Roger, Conseiller régional IdF et du 4e, Adeline Salmon au nom du Mémorial, Philippe Allouche directeur de la FMS, Joel Rochard, du CBL, le père Duloisy, Anouk Helft et Salomé Achar responsables des EIF, Laetitia Vallar commissaire du 4e, Major Huck, de la DG SOC, la capitaine Harrus du 4e, Henri Battner de l'USJF,

et Raymond Hamburger de l'UDA.

Après l'allumage des 6 bougies, par des rescapés des camps, des FFDJF, et des personnalités, accompagnés d'enfants, le témoignage de Milo Adoner, vice-président de l'UDA, absent pour raison de santé, fut restitué lors de ce 73e anniversaire, au nom des siens et de toutes les victimes. Après cette évocation, le Grand Rabbin Olivier Kaufmann en appela à la responsabilité éthique face à autrui, dénonça la poussée de l'antisémitisme, et dispensa un message de résistance et de fidélité « sous le signe de la bénédiction de la vie. » A sa suite, le Grand Rabbin de Paris, Mr Michel Gugenheim, souligna que « malgré la connaissance de ce qui s'était passé, on continuait à tuer des Juifs », avant d'exhorter chacun à « tirer des leçons pour orienter l'avenir. » Lors de cette cérémonie dotée d'une participation massive de jeunes,

alternèrent : psaumes, témoignages autour du voyage, morceaux aux violons, interprétés par Emmanuel Berrebi, David Coleman et Antoine Vallière, lecture de textes, et de poèmes par les enfants du Talmud Torah, chants Yiddish, dirigés par Denise Raichman, et enfin prises de paroles par les EIF : Nina Helft, Emmanuel Berrebi, Zacharie Fredj, avec hommage rendu à Paul Chytelman, (né en 1922, déporté-résistant, par le convoi 67), et engagement à lutter contre l'antisémitisme et l'oubli. Enfin, après les prières effectuées avec ferveur par le Grand Rabbin Olivier Kaufmann, les EIF interprétèrent « le Chant des Marais », prouvant avec éclat que le lien de mémoire entre ces jeunes et les rescapés, était scellé à jamais. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG



Le 10 novembre les Klarsfeld ont participé à la soirée organisée à l'UNESCO en honneur à la Présidente sortante Irina Bokova, dont les mandats ont été très positifs pour l'organisation en dépit de sa politisation extrême à cause du Conseil exécutif, organe politique de l'UNESCO, qui s'est montré si partial à l'encontre des USA et d'Israël. Audrey Azoulay, qui dirige désormais l'UNESCO à la suite d'une victoire diplomatique française et de la division des pays arabes, a longtemps coopéré avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah comme membre de la Commission "Mémoire et Transmission" présidée successivement par Annette Wiewiorka et par Serge Klarsfeld.

# VISAGES

Par Claude Bochurberg

Actualité Juive



**FRANÇOIS WORMS**

HOMMAGE

Ce petit garçon souriant, que l'on voit avec sa mère, et ses deux frères, sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait François Worms, et était né à Dinard le 24 janvier 1929. Son frère aîné était âgé de 19 ans, et son frère cadet de 15 ans. Tous trois furent arrêtés à Gap avec leur parents et déportés à Auschwitz, le 27 mars 1944, par le convoi 70. C.B.



**EDITH HERSCHKOVICZ**

HOMMAGE

Cette petite fille, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Edith Herschkovicz, et était née le 9 novembre 1933 à Vienne. La famille habitait rue des Messageries dans le 10e arrondissement. Edith fut déportée à Auschwitz le 17 août 1942, par le convoi 20, dans lequel les enfants constituaient la moitié des effectifs. C.B.



**EDITH BECKER**

HOMMAGE

Cette adolescente, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Edith Becker, et était née le 13 décembre 1930 à Worms. Placée à l'orphelinat Rothschild, rue de Lamblardie avec ses trois sœurs qui furent déportées à Auschwitz par le convoi 10 le 24 juillet 1942, Edith les a suivies le 11 février 1943, par le convoi 47. C.B.



**SIMON GROSMAN**

HOMMAGE

Cet adolescent, que l'on voit sur cette photo, extraite du « *Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France* » de Serge Klarsfeld, s'appelait Simon Grosman, et était né à Paris le 14 novembre 1931. Arrêté lors de la rafle du Vel d'Hiv avec sa sœur Blima et sa mère Ruchla, le 16 juillet 1942, Simon fut déporté à Auschwitz avec elles le 5 août 1942, par le convoi 15. La famille habitait 28 rue Feutrier dans le 18<sup>e</sup>. C.B.

**P**ORTRAITS**Jacky Fredj et Lior Smadja-Lalieu à « Mémoire et Vigilance »**

**L**e 10 janvier, Jacky Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah, et Lior Smadja-Lalieu, responsable de la photothèque et coordinatrice de la « Collecte Nationale, Archives familia-

les » étaient à « Mémoire et Vigilance », pour faire le point sur les activités du Mémorial, dont la mission essentielle, hormis la lutte contre l'oubli et l'antisémitisme, est de transmettre l'histoire de la Shoah, qui comme le souligne Jacques Fredj « pour mener à bien cette mission, en partenariat avec le Ministère de l'EN, entend agir avec et aux côtés des professeurs, eux dont le rôle est d'enseigner l'Histoire, mais aussi et surtout d'éveiller des consciences. » Renforcement des formations pédagogiques à l'intention des élèves et des enseignants, expositions (dont celle consacrée à Serge et Beate Klarsfeld jusqu'en avril), cycles thématiques divers, rencontres, projections, ateliers, voyages de Mémoire, pont d'échanges

avec le Mémorial de Drancy, et intégration du Cercil, au sein désormais de la rue Geoffroy l'Asnier ont été évoqué lors de cette émission, de même que le lancement en 2018 de la collecte de photos et de documents dans les grandes villes de province. En 2017, selon Lior Smadaj-Lalieu, ce sont ainsi plus de 300.000 photos historiques et familiales qui ont été recueillies par le Mémorial, augmentant la somme d'Archives de ce Haut-Lieu de Mémoire, dont le dynamisme et l'implication de ses équipes sont à saluer. **C.B.**

**Pour toutes informations sur les programmes jusqu'en mars : 01 42 77 44 72 ou [memorialdelashoah.org](http://memorialdelashoah.org)**

**P**ORTRAITS**Arlette et Charles Testyler témoignent au Mémorial**

**L**e jeudi 18 janvier, à l'auditorium du Mémorial de la Shoah, sous les auspices de Jacques Olivier David, Arlette et Charles Testyler, se sont portés à la rencontre des élèves de 1ière BAC Pro-Métiers de la Sécurité, Lycée l'Estaque de Marseille, encadrés par leur professeur Mr Julien Blaise. Pour Mémoire, le père d'Arlette Testyler, née Reiman en 1933, fut arrêté lors de la rafle du 14 mai 1941, puis déporté à Auschwitz le 17 juillet 1942. Quant à Arlette, sa mère et sa sœur, elles furent raflees la veille de sa depor-



tation, soit le 16 juillet 1942, puis internées au Vel d'Hiv, avant d'être transférées à Beaune-la-Rolande. Charles

Testyler, âgé de 90 ans, fut déporté en 1942 dans différents camps depuis la Pologne, puis il eut le bonheur de retrouver après la guerre son frère Joseph, de mémoire bénie, qui épousa la sœur d'Arlette. Depuis des décennies, Charles et Arlette, Chevaliers de la Légion d'Honneur dispensent leurs témoignages auprès des jeunes, tout en se montrant actifs au sein du B'nai Brith, et de la Synagogue Charles Liché, ainsi que dans de nombreuses institutions juives. **C.B.**

**P**ORTRAIT**Denis Peschanski historien, directeur de recherche au CNRS**

**D**enis Peschanski, né en 1954 est un historien reconnu, spécialiste de l'histoire du communisme, et de la France de Vichy, dont la thèse de doctorat d'Etat consacrée aux « camps d'internement en France 1938-1946 » est devenue une référence, de même que bien d'autres ouvrages tels que « des Etrangers dans la Résistance », « les Années noires », « la France des camps », et avec Thomas Fontaine : « La collaboration 1940-1955, Vichy, Paris, Berlin ». Depuis sa thèse de 3e cycle, Denis Peschanski, directeur de recherche au CNRS a publié et dirigé une liste impressionnante d'ouvrages, dont l'un des derniers en date, co-écrit avec Renée Poznanski et Benoît Pouvreau intitulé : « Drancy, un camp en France », publié

chez Fayard/Ministère de la Défense, participe d'une recherche remarquable, qu'il est venu présenter le 20 décembre à « Mémoire et Vigilance. » Depuis l'origine de la construction de la Cité de la Muette, et sa mutation en détention dévolue aux différentes catégories d'indésirables (prisonniers de guerre Français, Britanniques, Canadiens, et Juifs), ce camp sous commandement Français, puis Allemand, et enfin l'Épuration qui s'est ensuivie, et sa culture postérieure de la Mémoire sont restitués avec force, à l'aide de documents, dessins, gravures, photos, et de témoignages inédits qui font de cet ouvrage élégant de 300 pages, sur papier glacé, grand format, un outil instructif de premier ordre. ●

**C.B.**

Le Dr Piotr Cywinski est le directeur du Musée Mémorial d'Etat d'Auschwitz qu'il dirige depuis une dizaine d'années et remarquablement. La coopération internationale du Musée dont il est à l'initiative et qu'il ne cesse d'impulser connaît de grands succès. Il a réussi à rétablir la vérité à Auschwitz-Birkenau: c'est à dire un camp d'extermination de Juifs. Sans lui n'existerait pas la Fondation Auschwitz.-Birkenau qui a réuni plus de cent millions d'euros pour la préservation et la conservation du site du camp. Il est la cible d'attaques de l'extrême droite polonaise et le Conseil international d'Auschwitz est tout à fait solidaire de Piotr Cywinski. Sur cette photo il parle devant une des œuvres de David Olère qu'il est parvenu à faire venir à Auschwitz pour une prochaine grande exposition de cet artiste dont nous avons établi et publié le catalogue des œuvres consacrées à la Shoah il y a une trentaine d'années.



## UN REGRETTABLE PROJET DE LOI EN POLOGNE

### ÉDITORIAL **M**

**S**oyons clairs : il n'y a pas eu de camps de la mort polonais pendant la deuxième guerre mondiale, il y a eu des camps d'extermination allemands en Pologne. Ces camps, dans lesquels ont été tués des millions de juifs et des centaines de milliers de non-juifs, ont été créés et dirigés par l'Allemagne nazie sur le territoire de la Pologne occupée. Contrairement à d'autres pays de l'Europe occupée, comme la France, l'Etat polonais n'a pas collaboré avec le III<sup>e</sup> Reich. Il n'y a pas eu de participation de l'Etat polonais à la Shoah.

Voilà pour les vérités historiques. La situation géographique des camps d'Auschwitz-Birkenau ou de Treblinka a souvent conduit à cette confusion sémantique d'autant plus blessante pour les Polonais que leur pays a

perdu près de 30 % de sa population dans la deuxième guerre mondiale – proportionnellement plus que toute autre nation engagée dans le conflit : 6 millions de Polonais, dont la moitié étaient juifs, ont disparu. Barack Obama lui-même a dû s'excuser, en 2012, pour avoir employé l'expression « *camps de la mort polonais* » en décorant à titre posthume le résistant polonais Jan Karski qui avait, en vain, tenté d'alerter les Alliés de l'existence de ces camps et de l'extermination systématique des juifs qui s'y déroulait. Ni Roosevelt ni Churchill ne voulurent l'entendre.

Pourquoi, alors, le projet de loi adopté la semaine dernière par le Parlement polonais, punissant d'une peine allant jusqu'à trois ans de prison toute personne qui « *attribue à la République de Pologne et à la nation polonaise, publiquement et contrairement à la réalité des faits, la responsabilité ou la coresponsabilité de crimes nazis perpétrés par le III<sup>e</sup> Reich allemand* », suscite-t-il tant d'émotion ? Ce vote a provoqué de fortes réactions en Israël, et l'administration américaine, pourtant solide alliée du gouvernement polonais actuel, a demandé à Varsovie de reconsidérer le texte « *au vu de l'impact qu'il pourrait avoir sur le principe de liberté d'expression* » et sur les relations polono-américaines.

Ce projet de loi est condamnable parce qu'il limite le travail des historiens et des

journalistes, ainsi dissuadés de s'intéresser à ce qui pourrait les emmener sur le terrain d'une participation de Polonais aux crimes de l'Occupation. Au-delà de l'utilisation de l'expression « *camps de la mort polonais* », la formulation des chefs d'accusation est suffisamment large pour permettre une interprétation extensive et abusive de toute discussion du rôle, par exemple, de citoyens polonais dans des pogroms commis pendant la guerre.

Le texte participe de la volonté du gouvernement polonais, dirigé par le parti nationaliste Droit et Justice (PiS) de Jaroslaw Kaczynski, de réécrire l'Histoire en un récit dans lequel la Pologne ne serait qu'héroïque et martyre. Cette même tentation est à l'origine du détournement, en 2017, de la mission du Musée de la deuxième guerre mondiale, à Gdansk, jugé trop universaliste et pas assez polonais.

Il rompt, enfin, avec une évolution notable, depuis une douzaine d'années, qui a conduit les Polonais à regarder en face la longue et complexe histoire des juifs en Pologne, consacrée par l'ouverture en 2013 d'un remarquable musée à Varsovie, saluée en Israël. Le projet de loi attend la signature du président Andrzej Duda pour être promulgué. M. Duda rendrait un grand service à la Pologne en résistant aux injonctions de M. Kaczynski et en refusant de le signer. ■

# Les Polonais doivent trouver un terrain d'entente et réviser la loi

Serge Klarsfeld, membre du Conseil international d'Auschwitz, estime qu'il faut tenir compte de l'ensemble des comportements des Polonais pour trouver une solution contre la politique antisémite de la droite nationaliste

Par SERGE KLARSFELD

**I**l est évident, sauf pour la droite nationaliste polonaise qui est au pouvoir, que le rôle de l'ensemble de la population polonaise vis-à-vis des juifs pendant (et bien avant) la Shoah a été très négatif : des pogroms et des lynchages de juifs ont eu lieu avant la guerre, dès l'arrivée des Allemands et après la libération de la Pologne dans l'immédiat après-guerre.

La Pologne ne l'a pas reconnu officiellement et solennellement. Elle a mis en avant les plus de six mille Justes polonais qu'Israël a reconnus à juste titre, car ils risquaient plus qu'ailleurs leur vie en protégeant un juif et que nombreux sont ceux qui ont effectivement péri pour avoir accordé la priorité à leur conscience ou à leur humanité plutôt qu'aux préjugés de leurs concitoyens.

Mais la Pologne, ce n'est pas seulement la population polonaise, c'est aussi un gouvernement en exil à Londres qui s'est tenu aux côtés des juifs polonais, qui a alerté les puissances alliées – la mission Karski auprès de Churchill et de Roosevelt – et dont les dirigeants ont parlé haut et fort en faveur des juifs, alors que tant d'autres se taisaient.

C'est aussi une puissante armée, l'armée Anders, engagée sur de nombreux fronts et héroïquement ; ce sont aussi les nombreux aviateurs polonais qui ont rejoint l'Angleterre dès la fin de la Pologne en octobre 1940 et qui ont pris une part importante à la victoire de la Royal Air Force (RAF) sur la Luftwaffe. Après la révolte et la destruction du ghetto de Varsovie en 1943, c'est aussi l'insurrection et la destruction de Varsovie en 1944. C'est aussi la perte de trois millions de Polonais chrétiens tués par les nazis et c'est enfin l'absence d'un Etat polonais dans une Pologne occupée sauvagement par les nazis qui voulaient se débarrasser des Polonais et annexer leur territoire.

Tout cela est à prendre en compte et peut-être les uns et les autres trouveront un terrain d'entente pour que la loi en question soit révisée et que les chercheurs et historiens polonais qui ont eu le courage intellectuel de se pencher sur l'antisémitisme polonais n'aient pas à le regretter en perdant leurs postes. Et surtout pour que le parti au pouvoir en Pologne ne renforce pas un antisémitisme encore vivace en dépit des avancées que représentent la création du beau Musée de l'Histoire des juifs polonais Polin et la préservation des sites des camps d'extermination. ■

**J**

**Serge Klarsfeld** est écrivain, historien et avocat français défenseur de la cause des déportés juifs en France, membre du Conseil international d'Auschwitz et de la Fondation Auschwitz-Birkenau

**J**

**Anna Zielinska** est philosophe, et maîtresse de conférences à l'Université de Lorraine

## ÉMANATIONS DE L'IGNORANCE

Diverses formes de l'antisémitisme qui se manifestent depuis la fin du mois de janvier n'ont pas suscité de réactions dignes de la part des autorités. Notons par ailleurs que l'opinion est divisée. Seuls 36 % des Polonais voulaient que la loi soit signée, malgré la critique étrangère (39 % sont contre la signature, 14 % n'ont pas d'opinion, et 11 % n'ont pas entendu parler de la question).

Signe que plusieurs démons du passé se sont réveillés, une partie du travail formidable effectué en Pologne autour de l'héritage juif est défait, comme en témoigne la pétition lancée par des milliers « patriotiques » pour destituer de ses fonctions Piotr Cywinski, directeur

du Musée Auschwitz, accusé de porter atteinte « à la mémoire historique polonaise ». M. Cywinski a fait pourtant plus pour la Pologne depuis 1989 que tout le corps diplomatique.

Certains médias suggérant l'existence d'une volonté – juive ? – voulant nuire à la Pologne ne font que rappeler les événements tragiques de mars 1968, où environ treize mille juifs polonais avaient été contraints de quitter le pays après une campagne dite « antisioniste » du gouvernement prosoviétique. Libres depuis près de trente ans, les Polonais ne peuvent plus dire que ce sont les occupants nazis ou soviétiques qui provoquent les actuels propos antisémites. ■

# Sur les traces des juifs déportés natifs du Constantinois

Le numéro 26 du Journal des Tournelles présente dans son sommaire le deuxième volet de la déportation des Juifs natifs du Constantinois déportés (1942-1944), que l'on doit à Jean Laloum, historien (HDR), chercheur au CNRS, qui avait déjà abordé ce thème dans le précédent numéro en décembre 2016.

**A**ussi, dans le but d'échapper à un destin fatal, ces mêmes Juifs d'Afrique du Nord, utilisèrent-ils des parades face aux nazis et leurs collabos, notamment en se faisant passer pour des ressortissants musulmans. Dans le prolongement du premier volet, le présent document traite du destin d'hommes, de femmes et d'enfants originaires de différentes localités constantinoises, dont l'arrivée en Métropole s'explique par des causes multiples, et qui choisirent de s'implanter dans les grandes villes, telles que Marseille ou Lyon, et à Paris, en particulier dans le Marais, où ils côtoyaient les Juifs immigrés d'Europe Centrale.

Ces pères de famille originaires d'Algérie, très attachés à leur tradition, travaillaient dans l'artisanat, le petit commerce, le bâtiment, ou encore exerçaient comme coiffeur, garçon de café, et manutentionnaire.

En mars et juin 1942, des Juifs d'Aïn Beïda, de Bône, de Guelma, et de Batna furent du nombre des déportés des premiers convois, dont Jean Laloum retrace le parcours à l'aide de photos, et d'extraits d'archives. Ainsi pour chacune de ces localités, des visages surgissent tels que Mouchi Allouche, 43 ans, déporté par le convoi 52 à Sobibor, Rose Allouche, née Atlan, âgée de 27 ans, déportée avec ses enfants, Georges 7 ans, et Colette, 4 ans, par le convoi 53 à Sobibor, la famille El Beze : Semah, le père âgé de 59 ans, déporté par le convoi 38, la fille Mouna, âgée de 19 ans, déportée par le convoi 57, et le fils Georges 31 ans, déporté par le convoi 76, tous trois à destination d'Auschwitz. Seul



Famille Touitou sur la 1ère de couverture de l'additif 3 du MEJDF de Serge Klarsfeld.

« Ces pères de famille originaires d'Algérie, très attachés à leur tradition, aux conditions de vie difficiles travaillaient dans l'artisanat, le petit commerce, le bâtiment, ou encore exerçaient comme coiffeur, garçon de café et manutentionnaire. »

Georges devait revenir de déportation. Puis, vient la famille Touitou, qui figure dans le Mémorial de Serge Klarsfeld, Ernest, le père, âgé de 34 ans, la mère Zahra, 30 ans, et leurs 11 enfants, (lauréats du prix Cognac-Jay en 1939), qui furent déportés par le convoi 76 à Auschwitz. Seuls les 2 frères aînés Henri et Joseph revinrent de déportation. Mais, Henri fut assassiné en 1956 par le FLN au début de la guerre d'Algérie. Apparaît ensuite, la famille Alzerat, dont la mère Marie, née Taieb, qui mit au jour 7 enfants, fut déportée vers Auschwitz par le convoi 67. Deux de ses enfants furent également déportés, l'un des fils par le

convoi 53, et la fille par le convoi 70, qui elle reviendra de déportation. Enfin, la dernière de la série : Berthe Valaix, née Halali, déportée à Auschwitz, par le convoi 59, avec son bébé de 7 mois. Tous deux furent assassinés, alors que cette mère ne devait pas faire partie d'un transport pour Auschwitz, comme conjoint d'aryen.

Cette recherche minutieuse, restituant la place de chacun dans le cadre d'une micro-histoire est attendue dans les prochains numéros du Journal des Tournelles. ●

PAR CLAUDE BOCHURBERG



À l'Hôpital Rothschild, les deux sœurs, militantes des FFDJF depuis longtemps, Aurélie Birenczweig et Madeleine Bergfraind continuent malgré leur grand âge, à s'intéresser aux activités de notre association.

## Annnonce de la Claims Conference

### Les Juifs des anciens départements français d'Algérie victimes de mesures antisémites entre 1940 et 1942 pourront être indemnisés

La Claims Conference a annoncé lundi 5 février 2018 que les Juifs français qui résidaient en Algérie entre juillet 1940 et novembre 1942 et ont été victimes des persécutions antisémites du régime de Vichy sont désormais éligibles au versement d'une indemnisation.

Plus de 25 000 personnes seraient concernées à travers le monde. Les personnes éligibles pourront toucher une indemnité unique de 2 556,46 € par l'intermédiaire du *Hardship Fund* de la Claims Conference.

« C'est une reconnaissance attendue depuis longtemps par de nombreux Juifs originaires des départements français d'Algérie, qui ont souffert des mesures antisémites prises par les alliés des nazis, comme le régime de Vichy », a déclaré Greg Schneider, vice-président exécutif de la Claims Conference. « Le gouvernement de Vichy a notamment imposé à ces personnes des restrictions en termes d'accès à l'éducation, à la vie politique et de la participation à la vie civique et à l'emploi. Ces personnes ont été mises au ban de la société uniquement parce qu'elles étaient juives. »

#### Conditions à remplir pour déposer une demande

- Avoir résidé en Algérie entre juillet 1940 et novembre 1942,
- Avoir été victime de la persécution des Juifs de la part du régime de Vichy,
- Répondre aux critères d'éligibilité généraux du *Hardship Fund*.

Les personnes nées jusqu'en juillet 1943 d'une mère remplissant ces conditions peuvent également soumettre une demande.

#### Procédure

Afin de faciliter les démarches, la Claims Conference a ouvert un **Centre d'Assistance à l'Inscription** à Paris, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. Il restera ouvert jusqu'en avril 2018. Des antennes itinérantes ont été mises en place dans d'autres villes, dont Marseille, Lyon et Toulouse.

Les visites se font uniquement sur rendez-vous, à prendre en ligne sur le site :

[www.fonds-ipa.fr](http://www.fonds-ipa.fr)

Après la prise de rendez-vous, un courriel de confirmation vous sera adressé, précisant l'adresse exacte du centre d'assistance et les documents utiles pour constituer un dossier (attention : un acte de naissance est nécessaire pour instruire toute demande. Son obtention peut prendre plusieurs semaines).

Les personnes concernées sont invitées à se rendre au centre d'assistance en personne.

Il est également possible d'effectuer en ligne les démarches pour le *Hardship Fund*. Le formulaire de demande est téléchargeable sur le site.

Par ailleurs, un courrier direct sera envoyé aux personnes concernées connues et résidant dans d'autres pays (notamment Israël) afin de les informer de cette évolution.

Les services sont entièrement gratuits et il n'est pas nécessaire de faire appel à un avocat.

Après validation du dossier, l'indemnisation devrait être versée à partir de l'été 2018.

---

Les personnes éligibles aux indemnisations de la Claims Conference (Article 2 ou Hardship Fund) peuvent bénéficier, sous conditions, d'aides au maintien à domicile mises en œuvre en France par le Casip-Cojasor, l'Adiam Solidarité et le Casim.

---



Rivoli, Algérie, fêtes de Pessah, 1947 / Credit : Yad Vashem

Sources : Communiqué de la Claims Conference du 5 février 2018 / [www.fonds-ipa.fr](http://www.fonds-ipa.fr)

## Enquête

### sur la connaissance des programmes communautaires par les déportés et enfants de déportés

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah soutient, au travers de sa commission « solidarité », de nombreuses aides et services dédiés aux survivants de la Shoah et à leurs familles. Pour s'assurer de la pertinence de ces programmes, sur le conseil de Serge Klarsfeld, elle a **interrogé des anciens déportés et enfants de survivants**.

72 adhérents des Fils et Filles de Déportés Juifs de France et de l'Union des Déportés d'Auschwitz ont participé à cette enquête durant le printemps 2017. Leurs réponses ont permis de **faire le point sur les programmes effectivement connus et utilisés par les survivants**, de déterminer les points bloquants et d'avoir une idée plus précise des attentes des usagers.

Il résulte de cette enquête que les services proposés sont globalement adaptés au public spécifique des survivants de la Shoah. Mais ils sont peu connus, et parfois difficiles d'accès pour des personnes âgées en perte d'autonomie ou isolées.

Vous trouverez dans les pages suivantes le résultat de cette enquête.

Sur cette base, la Fondation et ses partenaires ont engagé une réflexion pour mieux répondre aux besoins et attentes des survivants. Les actions en cours sont détaillées plus loin.

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah remercie très sincèrement les Fils et Filles qui se sont associés à ce projet, en particulier Régine Lippe, membre de la commission Solidarité de la Fondation.

The image shows a survey form with the following visible content:

- Header:** Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)
- Section 1:** Questions about knowledge of services. A box is checked 'X'.
- Section 2:** Demographic questions:
  - 7. En quelle année êtes-vous né(e)? **1934**
  - 8. Dans quelle ville êtes-vous né(e)? **Lyon**
- Section 3:** Question about history related to the Shoah:
  - 9. Votre histoire par rapport à la Shoah, êtes-vous:
    - ancien(e) déporté(e)
    - enfant de déporté(e)
    - enfant caché
    - Autre (veuillez préciser)
- Other text:** 'Les prestations de 330 euros par an (article 2)', 'Le paiement unique de 2500 euros (héritage fond)', 'Le versement pour les enfants nés après 1927', 'Les frais d'indes à conseil financier par la Caisse quand on est dépendant', 'Autre (veuillez préciser)'. There are handwritten notes like 'Lyon' and 'Lyon'.

## Synthèse

### Des services qui apportent satisfaction, mais restent sous-utilisés

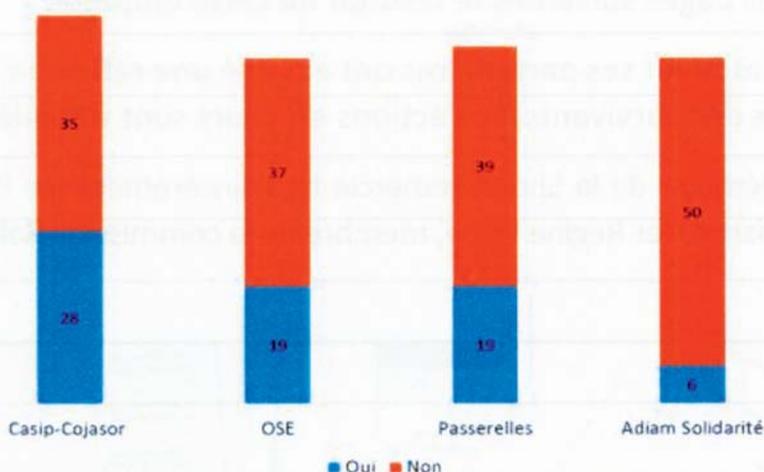
45% des personnes interrogées disent avoir déjà utilisé l'un des services proposés par le Casip-Cojasor (maisons de la culture et des seniors, numéro d'information, aides à domicile...). C'est l'organisation parisienne proposant des programmes dédiés aux survivants la plus connue.

Viennent ensuite le service Passerelles du FSJU (service d'information et d'orientation) et l'OSE (activités culturelles, sociales et mémorielles), avec 33% de réponses positives.

Ces services bénéficient tous d'une très forte satisfaction : 99% de leurs usagers s'en disent globalement satisfaits. Les bémols exprimés concernent des difficultés de communication : « le service ne m'a pas rappelé », « je n'ai pas d'ordinateur et je ne reçois plus leur courrier ».

### Utilisation des services (synthèse)

- Est-ce que vous avez déjà utilisé les services pour les survivants proposés par les associations suivantes?
- Réponses obtenues: 67 – Question ignorée: 5



### Un champ d'activité bien ciblé

Deux items sont jugés « très importants » par une grande majorité des répondants (70%) : être aidé à domicile, et continuer à sortir et à participer à des activités culturelles. Plus des deux tiers estiment également très important de « pouvoir parler à des personnes qui [les] comprennent » ou « qui [les] renseignent quand [elles ont] des problèmes ».

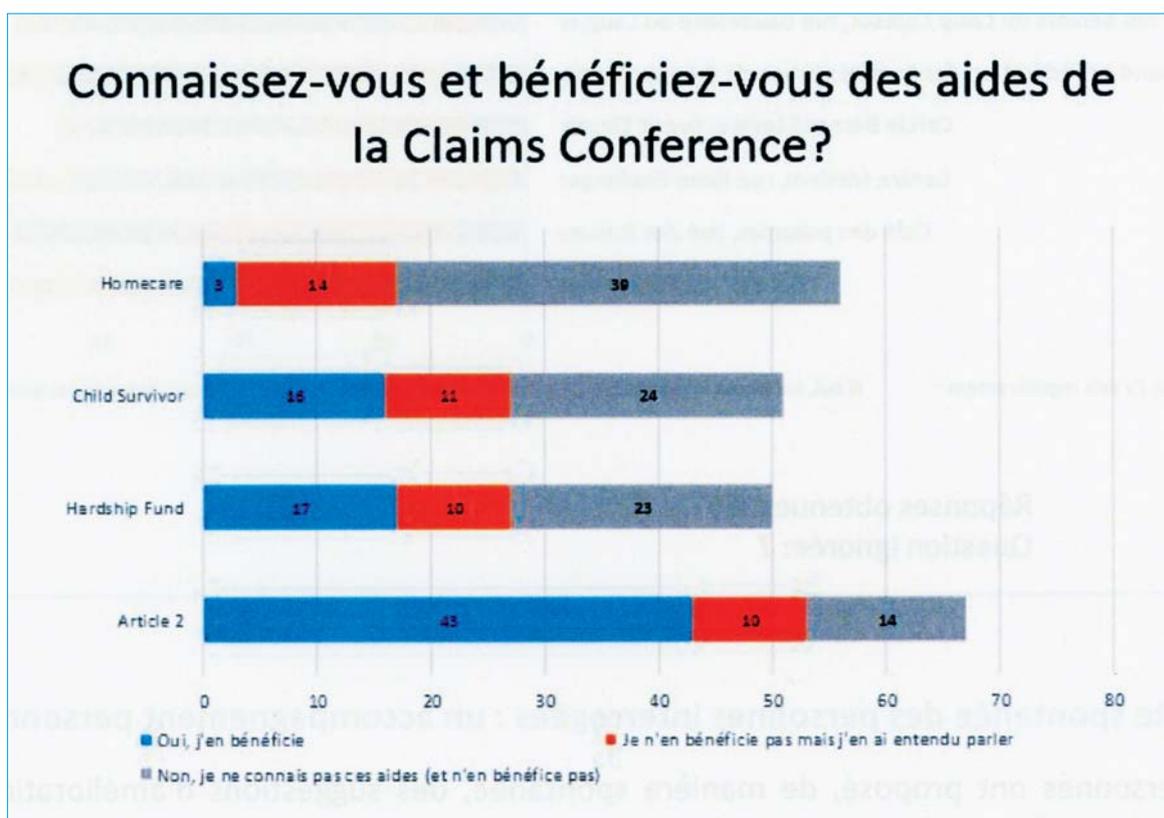
Environ 15% ne jugent pas ces items importants. Ce sont essentiellement des personnes qui ne se sentent pas concernées par ces questions.

### Des programmes d'aide à domicile largement méconnus

Les aides à domicile (ménage, aides administratives...) sont jugées comme très importantes par les deux tiers des participants.

De nombreux répondants sont bénéficiaires d'indemnités de la Claims Conference (*Hardship Fund*, Article 2 ou *Child Survivor Fund*). Mais ils ignorent dans une large mesure que ce statut ouvre droit, sous conditions, à des services d'aide à domicile.

Ainsi, seul un tiers des rescapés connaît l'existence de ces programmes de « homecare », mis en œuvre en France par le Casip-Cojasor (Île-de-France et moitié Nord de la France), l'Adiam Solidarité (Paris et Ile-de-France) et le Casim (Marseille et moitié sud de la France). Ils ne sont que 5% à en bénéficier.



### Des lieux dédiés aux survivants de la Shoah appréciés mais peu fréquentés

Au total, 15% des rescapés interrogés disent fréquenter régulièrement un lieu dédié aux survivants de la Shoah.

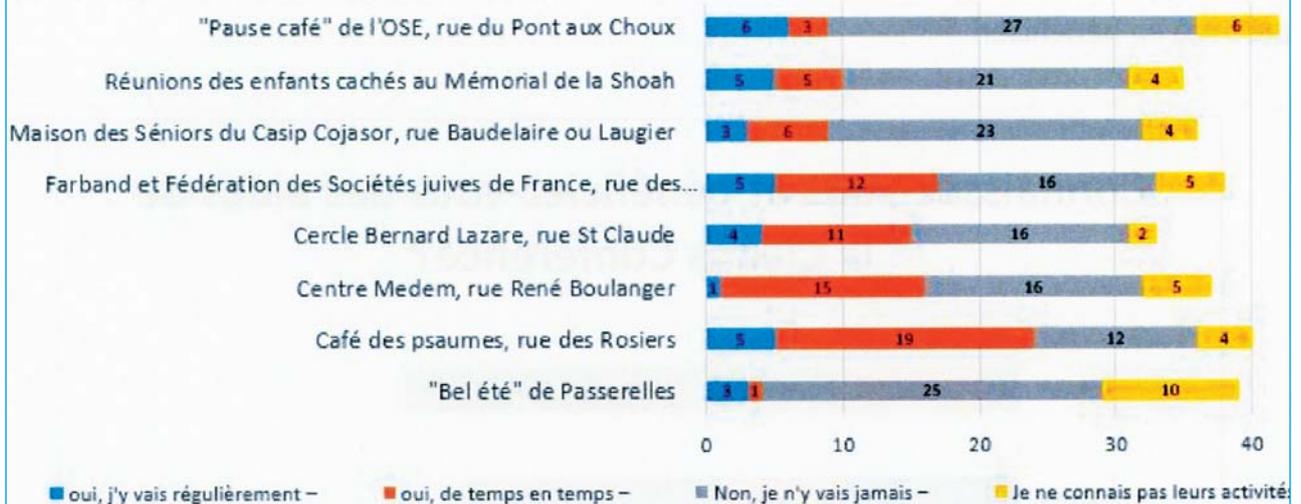
Le service Ecoute Mémoire Histoire et le Café des Psaumes de l'OSE, les réunions d'anciens enfants cachés proposés par le centre Georges Devereux au Mémorial de la Shoah, les activités du Cercle Bernard Lazare et du Farband leur permettent de participer à des activités

.../...

culturelles liées à la culture juive (mais pas que) dans un cadre laïc. Elles leur donnent aussi l'occasion de « parler à des personnes qui [les] comprennent » : un besoin exprimé par 70% des personnes interrogées.

Ceux qui ne profitent pas de ces services (plus de 50% des participants), avancent pour un tiers d'entre eux des raisons pratiques (éloignement, difficultés à se déplacer...). D'autres se disent occupés par d'autres types d'activités. C'est le cas de plusieurs Fils et Filles, qui s'investissent déjà dans des activités de mémoire.

## Quels sont les lieux que vous fréquentez et y allez-vous souvent?



Réponses obtenues: 65

Question ignorée: 7

**L'attente spontanée des personnes interrogées : un accompagnement personnalisé**

Neuf personnes ont proposé, de manière spontanée, des suggestions d'amélioration des services proposés.

Globalement, elles réclament une meilleure attention, une meilleure information, une meilleure communication.

Plusieurs précisent qu'elles apprécieraient davantage de visites ou de contacts par téléphone, et se plaignent d'un manque d'information sur les services existants.

## Nous vous informons

Sur la base de ces résultats, la Fondation et ses partenaires ont engagé une réflexion commune pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des survivants de la Shoah et de leurs familles.

### Un courrier pour faire connaître les aides à domicile

L'enquête a révélé un manque de notoriété des services dédiés aux rescapés, par ailleurs adaptés à leurs attentes. En particulier, alors que de très nombreux survivants apprécieraient de recevoir chez eux la visite de professionnels, les aides à domiciles possibles sont très peu connues, et donc sous-utilisées.

Pour les faire connaître, en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), nous avons envoyé en décembre dernier un courrier à 4000 orphelins de la Shoah, potentiellement concernés par ces aides.

*Extrait du courrier :*

**Pour faire le point sur votre situation personnelle**, nous vous invitons à contacter le service Passerelles. Ce service gratuit pourra vous orienter vers les dispositifs les plus appropriés :



**Service Passerelles (écoute, conseil, information)**  
0800 39 45 00 (numéro vert, gratuit)

En particulier, vous avez peut-être droit à des aides au maintien à domicile pour **vous accompagner au quotidien (ménage, courses...)**. Financées par la Claims Conference et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, ces aides sont attribuées sous certaines conditions. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des organismes suivants :



- Pour Paris et la moitié nord de la France : Casip-Cojasor – Tél. : 01 49 23 71 30  
Si vous touchez l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et recherchez un prestataire à Paris : Adiam Solidarité – Tél. : 06 64 18 34 73
- Pour la moitié sud de la France : Casim/Améa – Tél. : 04 96 10 06 70

## Un forum d'information

Par ailleurs, pour mieux faire connaître les différents programmes soutenus par la Fondation en faveur des rescapés et de leurs familles, nous organisons un forum des aides et services qui leur sont dédiés.

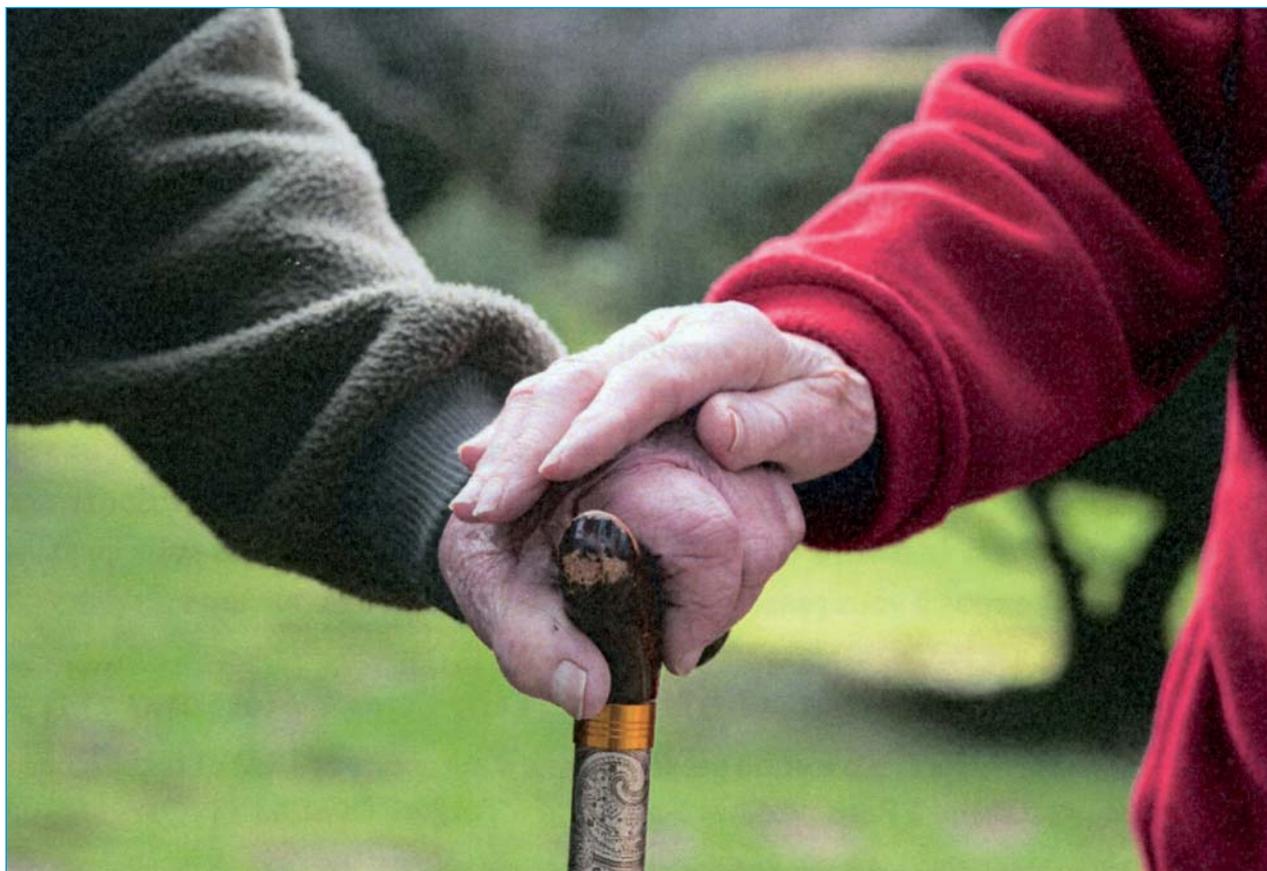
Il se tiendra au **Mémorial de la Shoah le 29 mai 2018**, en présence de Serge Klarsfeld.

Tout l'après-midi, vous pourrez y découvrir les différents programmes existants et discuter de votre situation personnelle avec les représentants des organismes qui les mettent en œuvre : Adiam Solidarité, Amicale des Anciens et Sympathisants de l'OSE, Casip-Cojasor, Centre Georges Devereux, Centre Medem-Arbeter Ring, Cercle Bernard Lazare, Dessine-moi mon Répit, Farband, Fondation de Rothschild, Logivitaë, Passerelles (FSJU), Œuvre de Secours aux Enfants (OSE)...

## Un site internet

Enfin, un site internet dédié aux aides et services proposés aux survivants de la Shoah et à leurs familles est en cours de réalisation.

Il sera mis en ligne en avril 2018 : [www.aides-survivants-shoah.fr](http://www.aides-survivants-shoah.fr)



## LA COMMUNAUTÉ JUIVE EN ALBANIE AVANT ET DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Il y a 25 ans j'avais demandé à un universitaire albanais, Artan Puto, de se documenter sur l'histoire des Juifs de son mystérieux pays et sur leur sort pendant la Shoah en terre musulmane. Je savais que les rares Juifs albanais et les Juifs de Yougoslavie qui s'étaient réfugiés en Albanie avaient été protégés par la population albanaise pendant l'occupation allemande qui a suivi à l'automne 1943 la fin de l'occupation italienne bienveillante à l'égard des Juifs. J'ai gardé longtemps ce texte sous le coude faute de place dans le bulletin et je pense que vous le trouverez intéressant.

Cher Mr Klarsfeld,

Tirana, 30 novembre 1992

D'abord je vous salue cordialement. Je voudrais vous informer du travail que j'ai fait jusqu'ici. Comme vous savez j'ai continué pendant toute cette année de m'occuper des documents concernant les juifs en Albanie. Je dois vous dire que j'ai pu trouver et photocopier plus de 200 documents et j'espère d'en procurer d'autres. En outre j'ai eu l'opportunité de participer à une conférence sur « L'histoire des communautés juives en Europe de Sud-Est » qui s'est tenue à Thessalonique du 29 Octobre jusqu'à 5 Novembre, organisée par l'Institut des Etudes Balkaniques. Je vous envoie ma communication que j'ai tenu à la conférence qui a pour sujet la communauté juive en Albanie avant et pendant la deuxième Guerre Mondiale. Cette communication est un petit résumé de mon étude initiale sur la communauté juive en Albanie, ainsi elle est un peu limitée en ce qui concerne la chronologie. Mais actuellement à cette documentation déjà consultée je dois ajouter d'autres sources d'information, comme p.x des documents de la période de l'occupation ottomane. Me voilà, donc une fois de plus obligé de demander votre aide concernant les livres dont je vous ai écrit.

Je cueille l'occasion pour vous envoyer à vous et à Madame les meilleurs vœux de Joyeux Noël et heureux Nouvel An.

Cordialement,  
Artan Puto

La géographie des déplacements des juifs a été complexe. Elle comprend aussi le nom d'un petit pays méditerranéen, l'Albanie, qui a été, semble-t-il à différentes périodes un pays hospitalier.

Les premiers témoignages de la présence des juifs en Albanie nous parviennent des Archives de Raguse, qui témoignent d'individus particuliers qui vivaient à Durres à la fin du 13<sup>ème</sup> siècle. Mais l'histoire de la création d'une communauté juive dans notre pays est liée à la ville de Vlora. Après l'occupation turque de la ville en 1417 commencent à se produire les premiers mouvements d'émigration surtout des juifs de Corfou et des domaines vénitiens. On estime qu'il y en a eu parmi eux qui étaient venus de la Péninsule Ibérique, lesquels, après s'être arrêtés pour un certain temps à Pouilles, se déplaçaient de nouveau vers Vlora. Un pareil exode était le résultat de l'inquisition espagnole et portugaise qui avait atteint son apogée avec les actes d'expulsion en Espagne avec la campagne des conversions obligées au Portugal en 1497.

.../...

Le nombre d'émigrants semble avoir été considérable, car de 4000 habitants qu'avait la ville de Vlora à l'époque, plus de la moitié, était constituée d'israélites (on comptait plus de 500 familles). (1) Au 16<sup>ème</sup> siècle on voit les juifs habiter aussi dans d'autres villes côtières comme à Durres et à Lezha. Mais à l'époque on trouvait des juifs même dans d'autres villes non côtières comme à Berat et à Elbasan. A Berat vivaient environ 25 familles en deux quartiers de cette ville, tandis qu'à Elbasan ils habitaient dans un seul quartier au centre de la ville. (2)

Ce tableau commence à changer au fur et à mesure que les années passent. Durant le 17<sup>ème</sup> siècle la communauté juive de Vlora a commencé à perdre son poids. Une bonne partie de cette communauté s'est déplacée à Berat et à Elbasan jusqu'à ce qu'au 18<sup>ème</sup> siècle ils ne soient plus mentionnés comme des habitants d'Albanie.

L'on croit que la plupart d'entre eux ont quitté l'Albanie tandis que la partie qui était demeurée commença à se convertir en musulmans à Berat et en orthodoxes à Elbasan.

Durant le 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux décennies 20 et 30 de notre siècle on ne constate plus de cas d'immigration massive des juifs en Albanie. Des familles séparées continuent pourtant de venir surtout de Grèce, et plus précisément de Ionnina, Arta, Prevesa et Thesalonique. Elles se sont installées dans différentes villes d'Albanie comme à Vlora, Gjirokaster, Delvine, Durres, mais aussi à Kavaja, Korca, Shkodra, où il n'y avait pas eu de juifs auparavant. On comptait parmi eux des médecins, des commerçants, des pharmaciens, des commissionnaires, venus en Albanie pour exercer leurs professions. Mais quel a été le nombre d'israélites venus en Albanie durant les décennies 20, 30 de notre siècle ? (3)

D'après une liste de recensement de la population dressée par le Ministère de l'Intérieur en 1920, il résulte que dans notre pays vivaient à l'époque 95 israélites. (4) Tandis qu'un tableau numérique de la population de l'Albanie de l'année 1930 rédigé par l'Archevêché de Shkodra fait savoir que dans notre pays vivaient à l'époque 204 israélites. La deuxième liste démontre que les juifs se sont également répartis dans d'autres villes comme à Kavaja, Elbasan, Saranda, Bilisht, Shkodra et Tirana.

La première conclusion qu'on peut tirer de ces documents est que le nombre des juifs en Albanie a beaucoup diminué par rapport aux premières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle par rapport à celui des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles. On n'a à faire maintenant qu'à une petite communauté juive géographiquement éparpillée. Vlora demeure pourtant leur centre le plus important. Dans leurs souvenirs personnels plusieurs des juifs installés dans cette ville rapportent des liens très amicaux avec la population locale. A Vlora une bonne partie du commerce était entre leurs mains. Les israélites avaient hérité depuis les 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles. Au début de la décennie 30 ils arrivèrent à avoir aussi leurs représentants au conseil municipal de la ville, malgré le fait que la constitution d'alors ne reconnaissait ce droit qu'à la population musulmane ou orthodoxe. Par ailleurs les autorités albanaises qui ne reconnaissaient pas officiellement la communauté israélite ne les empêchaient pas d'avoir leurs rites religieux.

Mais en réalité, à Vlora non plus où vivait le plus grand nombre de familles juives il n'y avait pas de communauté dans le vrai sens du terme. Car elle n'avait pas de synagogue ni d'écoles de la langue hébraïque. Dans ces circonstances les rites religieux et l'enseignement de la

langue hébraïque étaient faits par des personnes qui en avaient connaissance dans des maisons que de puissants commerçants avaient mises à leur disposition. On peut dire que jusqu'à la moitié des années 30 les juifs d'Albanie ont mené une vie normale dans un climat de compréhension avec la population locale.

Au seuil du commencement de la Seconde Guerre mondiale lorsque la vague de persécution contre les juifs commença à dépasser les frontières de l'Allemagne nazie et à se répandre rapidement en Europe, l'Albanie devint de nouveau un refuge pour eux. D'après les listes du Ministère de l'Intérieur des années 1938-39 nous constatons que dans notre pays sont arrivées de plusieurs pays tels que l'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne, etc., beaucoup de familles juives. De même après l'année 1941 lorsque les nazis attaquèrent et envahirent une partie de la Yougoslavie, en Albanie arrivèrent des israélites de Serbie, de Croatie et de Macédoine. Durant les années 1941-42 le nombre des juifs venus en Albanie était d'environ 120 personnes. Tandis que jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale leur nombre a atteint les 600 personnes. (5) On se demandait : Pourquoi les juifs recommencèrent à venir en Albanie ?

Une première réponse serait que l'expérience du passé les rassurait. Un rôle déterminé est joué aussi par les facteurs géographiques et conjecturels. Pour nombre de juifs menacés par la vague d'antisémitisme, surtout pour ceux de l'Europe de l'Est, l'Albanie a servi de tremplin pour se rendre en Italie et pour émigrer plus tard aux USA ou dans d'autres pays. Outre cela, on sait que l'Albanie était dans la sphère d'influence de l'Italie, indépendamment du fait qu'elles les traitait comme des citoyens de second ordre et des éléments suspects, la politique de l'Italie à l'égard des juifs était beaucoup plus tolérante par rapport à la politique de génocide suivie par l'Allemagne hitlérienne. Donc l'Albanie pouvait être un refuge sûr, peut-être pas pour toujours, mais au moins pour un certain temps.

Face à cet exode croissant, le gouvernement albanais commença à fixer quelques critères qui limitaient dans une certaine mesure les possibilités d'assurance des visas albanais. L'obtention des visas était liée tout d'abord à l'état de la richesse de la personne, et elle ne pouvait être obtenue que par ceux qui attestaient auprès des représentations albanaises qu'ils possédaient des sommes considérables et cela était un obstacle par exemple pour ceux qui voulaient quitter l'Allemagne à qui on permettait de sortir du pays avec seulement 10 marks. L'autre condition avait trait à la durée de leur séjour en Albanie limitée à deux mois. (6) À première vue il paraît que le gouvernement albanais avait décidé d'imposer des barrières insurmontables aux israélites, mais en réalité la détermination de ces critères et leur application ne se conformaient pas toujours.

D'après les rapports de la légation italienne à Tirana (qui est aussi l'observatrice la plus scrupuleuse de la réalité albanaise de l'époque) nous sommes informés que les juifs étaient non seulement soutenus par les autorités locales mais qu'ils avaient souvent créé des liens amicaux et établi des contacts avec elles. Il s'agissait d'un projet qui visait à créer les possibilités d'entrée et d'implantation des juifs en Albanie. La même source fait savoir que le gouvernement albanais a fait des tractations avec des représentants du Comité sioniste des USA quant à l'installation de cinq mille familles juives sur la zone de la plaine de l'ouest du pays. (7) En échange les israélites avaient promis d'y envoyer des capitaux et de les investir justement pour la construction d'ouvrages industriels. Que le gouvernement albanais fut intéressé par leurs capitaux, en témoigne aussi la correspondance des années 1938-39 entre les industriels juifs et le Ministère albanais des Affaires Etrangères. (8) Mais comment peut-on expliquer alors l'hésitation du gouvernement albanais, qui d'une part promulguait des actes en

.../...

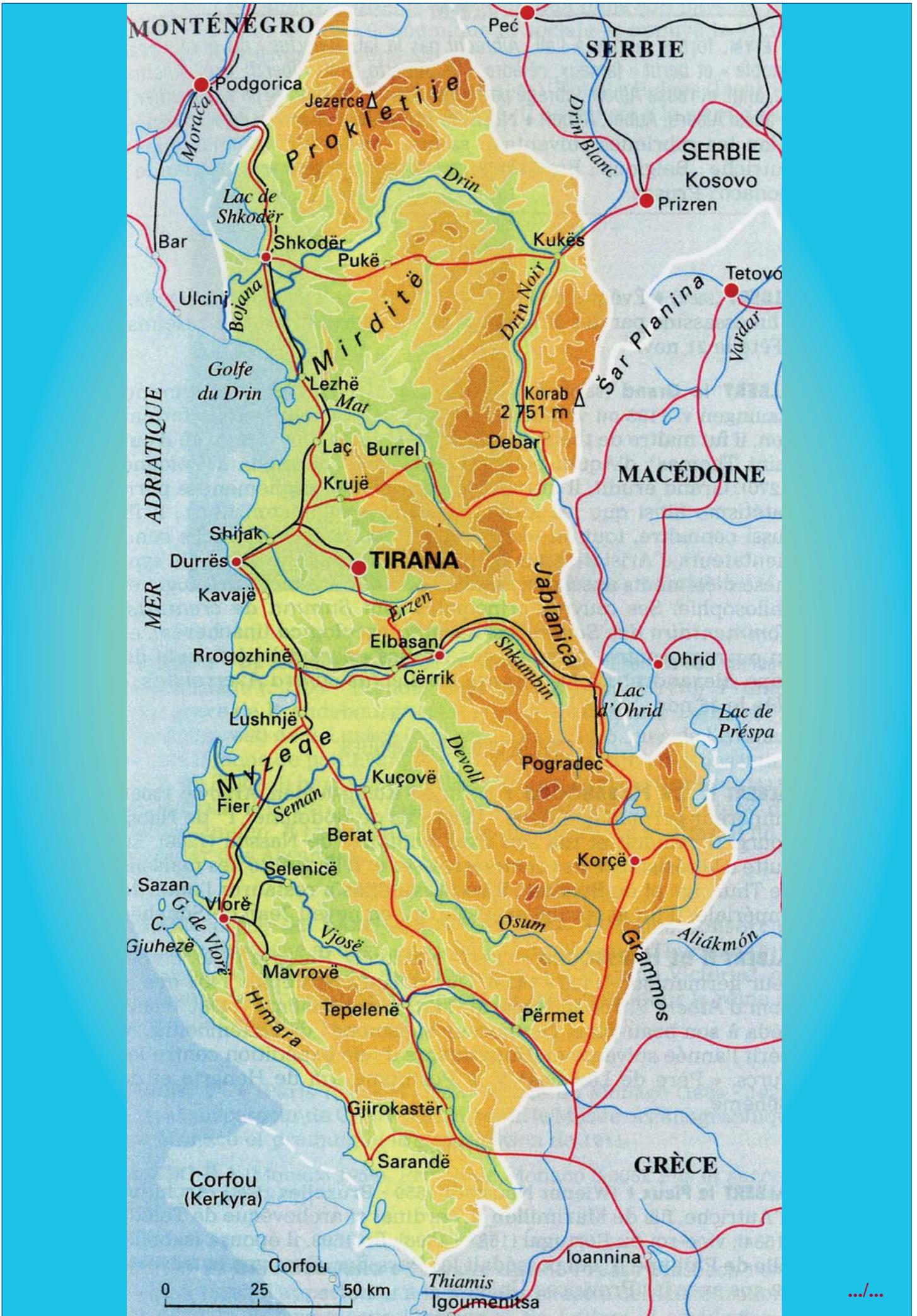
vue de la réduction des entrées des israélites en Albanie et d'autre part entamait des tractations pour l'implantation en Albanie d'une population israélite relativement nombreuse ? Ceci s'explique par la position difficile dans laquelle se trouvait le gouvernement albanais, qui d'une part était très lié à la politique italienne et d'autre part ressentait le besoin de réduire la pression de Rome en demandant quelques appuis alternatifs.

Et un soutien éventuel de la part des milieux israélites, même s'il n'avait pas le même poids que l'appui italien, avait l'avantage de n'être pas accompagné de conditions politiques. Mais Rome ne pouvait pas rester indifférente en voyant les autorités albanaises flirter avec les communautés hébraïques. C'est ce qui est confirmé aussi par un rapport de la légation albanaise à Rome en date du 1<sup>er</sup> décembre 1938, où chaque projet de rassemblement des juifs en Albanie était considéré comme un signe évident de désobéissance du vassal. Si la partie albanaise avait agi ainsi, ce n'était pas pour des raisons racistes mais pour montrer à son voisin omnipotent qu'elle souscrivait sans hésiter à sa ligne concernant ce problème.

Même après l'occupation italienne du 7 avril 1939, les juifs continuent de venir en Albanie. Plusieurs d'entre eux arrivent des pays voisins comme la Macédoine, la Serbie, le Monténégro, etc. où leur vie était en danger par suite de la campagne de déportations entamée par les nazis allemands. Dans ces circonstances l'Albanie occupée par les Italiens qui étaient connus pour leur comportement modéré, ne cessait d'attirer les juifs. La documentation de l'époque nous fait pourtant état d'une nouvelle position du gouvernement albanais qui cède du terrain à l'antisémitisme. En mai et octobre 1940 le ministre albanais des Affaires intérieures ordonnait aux préfetures du pays de ne pas toucher aux maisons des juifs implantés depuis longtemps en Albanie et de leur permettre de s'occuper de commerce, tandis que les juifs qui étaient venus en Albanie au temps de la guerre et qui attendaient les visas pour quitter le pays, devaient être internés dans des endroits déterminés jusqu'au moment de leur départ. (9) On a raison de croire une telle différenciation à l'origine plutôt dans les difficultés financières du gouvernement albanais qui ne pouvait pas affronter les frais de l'implantation des réfugiés.

C'est ce dont témoigne aussi la correspondance en 1942 entre la DELASEM (organisation humanitaire ayant son siège en Italie et dont le but était d'assister les réfugiés israélites) et le gouvernement albanais quant au sort des juifs venus de Yougoslavie après l'occupation nazie et qui se trouvaient internés dans quelques villes d'Albanie. La DELASEM tenait à ce qu'il leur fût donné la possibilité de se rendre en Italie. En acceptant cette proposition le gouvernement albanais justifiait son comportement par l'impossibilité, pour des raisons financières, d'aider les réfugiés à s'installer en Albanie. (10)

Que représentait en effet l'internement des juifs en Albanie ? On les avait rassemblés dans des centres déterminés où ils étaient surveillés. C'était là une conséquence directe de l'occupation italienne. En Italie en 1940 on commença à mettre sur pied les premiers camps de concentration des juifs. En Albanie, déjà devenue partie intégrante du royaume italien, on ne pouvait pas faire exception. Et c'est justement en 1940 qu'on commença en Albanie aussi à dresser les premiers centres de concentration des juifs. Pour consacrer cette politique, la propagande fasciste lança la thèse selon laquelle les israélites étaient la cinquième colonne, donc des éléments dangereux, des agents du Komintern, etc., qu'on devait par conséquent surveiller pendant tout le temps et qu'il fallait tenir loin des zones de combat et des zones stratégiques. C'est ainsi que fût motivée aussi une demande du commandement de gendarmerie, qui proposait en juin 1942 au Ministère de l'Intérieur le départ de tous les juifs de Durres, ce dernier étant un port où avait lieu un trafic militaire important. (11) Ces mêmes



raisons ont été avancées aussi pour le déplacement d'un nombre de juifs de la Yougoslavie en Albanie surtout des zones où avait commencé la guerre de partisans. Il y a lieu pourtant de souligner que par le transfert des juifs en Albanie et en d'autres pays que l'Italie avait occupés, les autorités italiennes contribuaient en quelque sorte à sauver les juifs des déportations en Allemagne. C'est là sans doute un signe démontrant que le fascisme italien n'a jamais poussé son antisémitisme à l'extrême, malgré l'ambiguïté dont il faisait preuve à ce sujet pour ne pas se mettre ouvertement à l'encontre de son alliée plus puissante.

Selon les témoignages des juifs les autorités italiennes en Albanie avaient à maintes reprises rejeté les demandes constantes provenant de l'Allemagne d'extrader les juifs qui avaient quitté la Yougoslavie. Le fait que les autorités italiennes et albanaises n'étaient pas enclines à appliquer jusqu'au bout le génocide à l'égard des juifs, est attesté aussi par la manière dont était organisée la vie dans les soi-disant lieux de concentration. A Kavaja, où se trouvait aussi le plus important camp avec 200 personnes, les conditions étaient vraiment difficiles, les gens vivaient ensemble dans des baraques et étaient obligés de se soumettre aux règles strictes du camp. Néanmoins, les israélites n'y furent jamais empêchés de célébrer leurs rites religieux, de communiquer librement avec la population de la ville et de mener une vie relativement normale. Un pareil régime ne visait nullement la liquidation physique des habitants de ces centres, tandis que leur traitement ne pouvait pas se comparer au traitement dont les juifs étaient l'objet dans les camps nazis. A Berat où vivaient environ 100 israélites venus de Yougoslavie la vie était organisée différemment. Ils ne vivaient pas concentrés dans des camps comme à Kavaja, mais on les avait répartis dans les maisons de la ville. Les juifs expriment dans leurs écrits leur reconnaissance à la population locale, qui dans maints cas, tout comme à Kavaja, les avait aidés sans préjugés.

Si on voulait dresser un court bilan de la politique albanaise à l'égard des juifs durant la période d'occupation, les termes seraient nettement positifs. Aucun document de l'époque ne mentionne des cas témoignant qu'ils auraient été malmenés. Dans d'autres pays des Balkans ils ont fait l'objet de persécutions, tandis que le gouvernement albanaise donna asile à des centaines d'entre eux en les aidant autant que les circonstances de la guerre et ses moyens modestes le lui permettaient. Quant à l'attitude des occupants italiens à l'égard des juifs en Albanie nous pouvons dire qu'il a suffi de les maintenir sous surveillance.

L'occupation allemande de l'Albanie après la capitulation de l'Italie en septembre 1943 marque l'étape la plus dure pour les juifs en Albanie. En profitant de la capitulation sans conditions des troupes italiennes, les Allemands s'empressèrent de prendre possession de tous les territoires occupés par eux. Juste après avoir mis un pied en Albanie les occupants allemands amplifièrent la propagande antisémite dans l'espoir de trouver parmi la population locale des collaborateurs qui les aideraient à identifier les juifs se trouvant en territoire albanaise et à les déporter dans les camps d'extermination. Au début de l'année 1944 la Gestapo fit publier une annonce selon laquelle tous les étrangers étaient obligés de s'inscrire sur ces listes. Et par étrangers étaient sous-entendus les juifs. Pour échapper à leur fin tragique, la plupart des israélites se mirent à quitter le centre où ils avaient été internés auparavant. D'autres s'évadèrent en bateau à Bari et à Brindisi lorsque ces villes furent tombées entre les mains des alliés. (12)

C'est dans ces conditions difficiles que se fit remarquer la solidarité humaine des Albanais. La propagande antisémite ne colla pas dans le milieu albanaise, loin de là, le sauvetage des juifs devint l'objet d'une préoccupation collective. Nombreux étaient les juifs qui furent abrités non pas seulement par la population des villes mais aussi par la population rurale.

Les documents de la période de l'occupation nazie dont nous avons pu nous procurer ne témoignent pas de déportation des juifs d'Albanie. Dans leurs souvenirs personnels on apprend que les uniques victimes de cette période sont une famille de cinq personnes de la ville de Skodra et six israélites macédoniens capturés par la police allemande en avril de l'année 1944 à Tirana. (13)

Compte tenu de l'holocauste qui frappa des millions de juifs durant la Seconde Guerre mondiale, l'Albanie offre le tableau d'un oasis où les gens trouvaient un refuge sûr face à la fureur nazie qu'ils fuyaient. La seule chose que l'on regrette c'est qu'un nombre assez réduit de juifs ait pu profiter de l'hospitalité albanaise.

## NOTES

- (1) Josef Jakoel « Les juifs en Albanie » (mémoires) Tirana p.10
- (2) idem, p.11
- (3) idem, p.17
- (4) Archives Centrales d'Etat (A.C.E), Ministère de l'Intérieur, dossier 7, 1920, p.1
- (5) A.C.E., Ministère de l'Intérieur, dossier 60, 1939, p.2
- (6) A.C.E., Ministère de l'Intérieur, dossier 84, 1938, p.4
- (7) A.C.E., Légation italienne, dossier 158, 1938, p.24
- (8) A.C.E., Ministère des Affaires Etrangères, dossier 100, 1939, p.1
- (9) A.C.E., Ministère des Affaires Etrangères, dossier 228, 1940, p. 1
- (10) A.C.E., Ministère des Affaires Etrangères, dossier 319, 1942, p.73-74
- (11) A.C.E., Ministère des Affaires Etrangères, dossier 222, 1944, p.10
- (12) Josef Jakoel « Les juifs en Albanie », p.30
- (13) A.C.E., Ministère des Affaires Etrangères, 1944, p.2



*Beate Klarsfeld entourée des militants du parti «Die Linke» (La Gauche) à la cérémonie en hommage à Rosa Luxemburg au cimetière de Friedrichsfelde à Berlin le 14 janvier 2018.*

À Izieu, notre ami et militant Jacques Toros, qui perdit quatre de ses frères et une sœur, tous morts pour la France. En 1980, dans son taxi, il nous a rapporté clandestinement de Berlin-Est des livres que nous avons fait imprimer en RDA à moindre frais. Il n'y a pas de meilleur militant que Jacques.



NE MANQUEZ PAS LE PROCHAIN NUMÉRO PRÉVU EN **JUIN 2018**